

Parvis Brienne Saint-Pierre

Commune de Toulouse

Aménagement des espaces publics

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

TABLE DES MATIERES

1. LES ÉLÉMENTS DE CADRAGE 3 à 6

- 1.1. LE PÉRIMÈTRE
- 1.2. LA MAITRISE D'OUVRAGE
- 1.3. LA MAITRISE D'OEUVRE
- 1.4. AVANCEMENT / PHASE D'ÉTUDE
- 1.5. MODALITÉ DE CONCERTATION
- 1.6. MOYEN D'EXPRESSION DU PUBLIC

2. LE CONTEXTE 7 à 30

- 2.1. LE GPC & LES 5 GRANDS PARCS
- 2.2. LE SITE DANS L'HISTOIRE
- 2.3. LE SITE AUJOURD'HUI

3. LES ENJEUX 31 à 40

- 3.1. LES FONDEMENTS DU PROJET
- 3.2. LES PREMIERES INTENTIONS

4. LA PAROLE HABITANTE 41 à 71

- 4.1. SYNTHÈSE DU PREMIER ATELIER DE CONCERTATION
- 4.2. SYNTHÈSE DU DEUXIÈME ATELIER DE CONCERTATION
- 4.3. COMPTE-RENDUS ET ANALYSE SYNTHÉTIQUE DES DEUX PREMIERS ATELIERS DE CONCERTATION
- 4.4. ANALYSE DU TROISIÈME ATELIER DE CONCERTATION
- 4.5. RETOUR SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE EN LIGNE

5. LE PROJET 72 à 126

- 5.1. LES FONCTIONNALITÉS URBAINES
- 5.2. LE PROJET PAR SECTEUR
- 5.3. LE PROJET NOCTURNE

6. LE COUT ET PLANNING 127 à 129

- 6.1. BUDGET ET PLANNING

Les éléments de cadrage

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

1. ELEMENTS DE CADRAGE

1.1. Le périmètre

Le présent dossier a pour objet de présenter le projet d'aménagement du parvis Brienne Saint-Pierre.

Le projet «Parvis Brienne Saint-Pierre» est né du rapprochement du projet Toulouse Centre et du projet du Grand Parc Canal. L'ambition est de créer une relation nouvelle entre le centre-ville historique de Toulouse et le canal de Brienne, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, en aménageant une nouvelle place entre l'école TSE «Toulouse School of Economics» et l'église Saint-Pierre des Cuisines, en requalifiant la place des Reines et Rois Wisigoths et en amorçant le réaménagement des allées de Barcelone jusqu'à la rue Lancefoc.

Le parvis au droit de l'école d'économie TSE est aujourd'hui un espace principalement circulé par l'automobile, notamment par la rue de la Boule. Les allées de Barcelone traversent également la place des Reines et Rois Wisigoths. Ce projet permet la mise en valeur du bâtiment remarquable de l'école d'économie TSE et d'encourager la circulation piétonne vers le canal de Brienne, en faisant une place nouvelle au végétal dans l'espace public.

L'enjeu du projet est de réduire la place occupée par la voirie routière pour dessiner un espace public apaisé plus favorable aux déplacements des piétons et des cycles. Il s'agit également de l'amorce de la transformation des allées de Barcelone en y installant une piste cyclable dédiée et une allée piétonne le long du canal pour créer de nouveaux usages. L'objectif est d'accentuer la végétalisation des espaces publics pour faire naître des îlots de fraîcheur, en plantant des arbres et des végétaux adaptés aux conditions climatiques et à l'ensoleillement du site.



LÉGENDE

 Périmètre travaux : 19 000m²

1.2. La Maîtrise d'Ouvrage

Toulouse Métropole assure la maîtrise d'Ouvrage de cette opération. Le centre historique de Toulouse, façonné par des siècles d'Histoire, doit aujourd'hui s'adapter aux enjeux et usages du XXI^e siècle. Toulouse Métropole a engagé depuis 2010 une requalification sans précédent de ses espaces publics afin d'améliorer le quotidien des Toulousains et des milliers d'usagers. Cette démarche se traduit par la mise en oeuvre d'un projet global intégrant divers projets d'aménagements en cours dont le parvis Brienne Saint-Pierre.

1.3. Le groupement de la Maîtrise d'Oeuvre

L'équipe a été constituée pour répondre aux enjeux urbains, architecturaux, paysagers et environnementaux du Grand Parc Canal, mais également pour être à même d'accompagner les démarches adaptées aux interlocuteurs et aux problématiques spécifiques d'un site patrimonial complexe.

A ce titre, l'équipe est composée de l'ATELIER JACQUELINE OSTY ET ASSOCIÉS (paysagistes -urbanistes) mandataire de la mission, accompagnés de ARC ET SITES (architectes du patrimoine), de l'ATELIER GAMA (paysagistes basés à Toulouse), CONCEPTO (concepteurs lumière) et ARTELIA (ingénieurs).

1.4. Avancement / Phase d'Etude

La phase d'étude préliminaire menée en 2022 a permis de préciser les éléments programmatiques, de rencontrer les acteurs du territoire et de recueillir la parole habitante. Sur cette base, cette phase d'étude a permis une première définition sommaire des espaces et de leurs composantes et d'en vérifier la faisabilité technique et financière.

La présente concertation prend place durant la phase d'AVANT PROJET durant laquelle l'équipe s'emploie notamment à :

- Vérifier la faisabilité technique et financière du projet et sa compatibilité avec les contraintes du programme et du site ainsi qu'avec la réglementation en vigueur.
- Approfondir les principes du plan guide en matière de parti-pris paysager, de composition végétale, de revêtements, de dessertes et de circulation, de statuts des espaces, de configuration et besoins des programmes et de leurs liaisons, de distribution des équipements.

- Préciser l'implantation topographique des principaux ouvrages et des constructions, l'usage des différents espaces.
- Assurer l'élaboration du plan final du projet, d'une charte des matériaux, du mobilier et de la signalétique.
- Préciser le planning et la décomposition par tranches fonctionnelles, et signaler les aléas de réalisation prévisibles.
- Estimer le coût prévisionnel des travaux et permettre l'établissement du forfait de rémunération.



1.5. Modalité de concertation

Cette concertation s'inscrit dans le cadre du code de l'urbanisme selon les articles R103-1 et L103-2.

Les modalités de la concertation ont fait l'objet d'une délibération 22-0796 passée en commission du bureau de la Métropole du 13 octobre 2022.

Une concertation publique préalable volontaire a été menée dans le cadre de ce projet au premier semestre 2022. La poursuite de cette concertation citoyenne par une concertation réglementaire permet à toutes les personnes et instances d'être informées de l'avancement du projet et d'exprimer leur avis afin d'enrichir et finaliser le projet d'aménagement du «Parvis Brienne Saint-Pierre».

Afin d'associer le public à l'élaboration de ce projet, Toulouse Métropole a décidé d'organiser une concertation du 3 Février 2023 au 3 mars 2023.

Les objectifs fixés de la concertation sont les suivants :

- Présenter les enjeux et les orientations d'aménagement du projet Brienne Saint-Pierre, son contexte, ses acteurs et ses composantes urbaines;
- Présenter les intentions d'aménagement du projet Brienne Saint-Pierre, aux habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes intéressées ;
- Informer les personnes intéressées afin qu'elles puissent participer, leur permettre d'exprimer leurs attentes, préoccupations et propositions, répondre aux interrogations exprimées, enrichir, adapter et faire évoluer le projet.

1.6. Moyen d'expression du public

Pendant toute la durée de la concertation, le public pourra consigner ses observations :

- sur les registres mis à disposition dans chacune des mairies listées ci-avant via le site internet Je participe ! (toulouse.fr) sur le Projet d'aménagement du Parvis Brienne Saint-Pierre : Je participe (métropole.toulouse.fr)

- lors des temps de rencontres avec le public en présence des représentants de la maîtrise d'ouvrage, tels que présentés ci-avant

- par courrier adressé à Toulouse Métropole, Direction Infrastructures Travaux Energies, bâtiment Marengo Ovale, 1 place de la Légion d'Honneur, 31500 Toulouse

Modalités pour consulter les conclusions de la concertation

Au terme de la concertation, il sera établi un bilan de la concertation, reprenant et synthétisant les avis et observations formulés. Ce bilan fera l'objet d'une délibération, soumise à l'occasion d'un Conseil, au vote des élus de Toulouse Métropole, qui présentera les suites données par la maîtrise d'ouvrage aux observations du public et leur intégration dans les études détaillées préalables à l'enquête publique, le cas échéant.

Le public pourra consulter cette délibération sur le site internet de Toulouse Métropole.

EN SAVOIR PLUS

je participe.metropole.fr
Rechercher : Parvis Brienne
Ou scannez le QR code
A partir du 3 février 2023





Le contexte

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

2. LE CONTEXTE

2.1. Le GPC et les 5 grands parcs

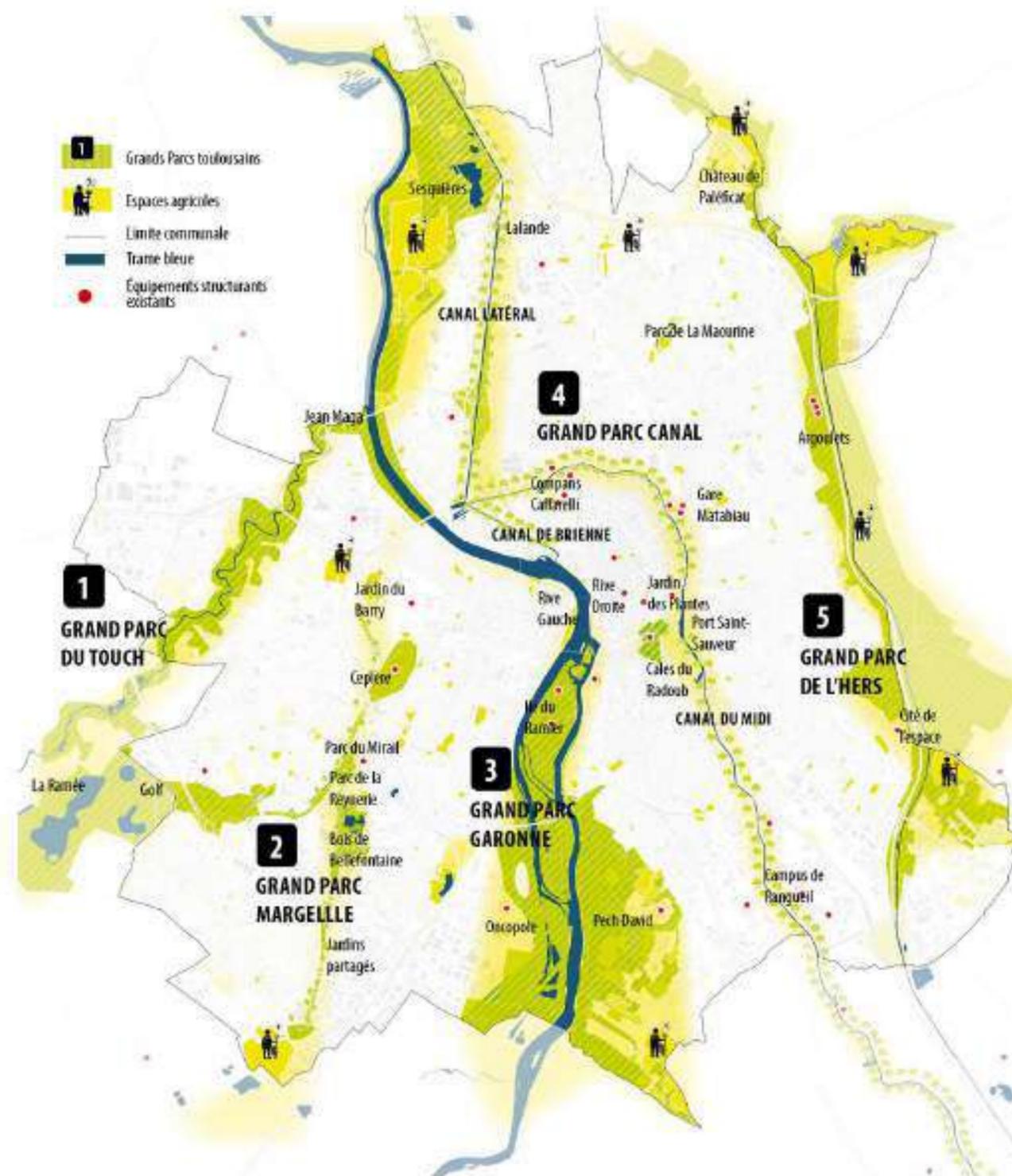
Dans la lignée du projet urbain toulousain “Ville rose – Ville verte”, cinq grands parcs ont vu le jour, cinq artères naturelles en mosaïque qui irriguent intimement la ville sur un linéaire total de 62 km. A l’image du grand parc Garonne, mis en œuvre depuis 2015, les grands parcs Canal, Touch, Hers et Margelle de Garonne sont désormais reconnus d’intérêts communal et intercommunal.

Pari à l’origine technique, l’armature naturelle des cinq grands parcs en “système” est devenue aujourd’hui un objet politique majeur porté par la gouvernance toulousaine. Quatre fondamentaux sont affirmés : des axes verts offrant des parcours continus, fers de lance des réponses métropolitaines apportées aux enjeux de biodiversité et d’adaptation climatique. Le défi est de taille, à l’heure où il s’agit de donner corps et âme à chacun des grands parcs.

Grand parc Canal : une coulée verte de 30 kilomètres

Avec 30 kilomètres d’espaces verts et arborés, dont 18 kilomètres dans Toulouse, le grand parc Canal trace son sillon de verdure au sein d’un environnement urbain particulièrement dense. Une situation qui limite ses effets en matière de préservation de la biodiversité, mais qui, toutefois, offre aux habitants un indispensable îlot de fraîcheur particulièrement propice à la promenade et aux pratiques sportives comme la course à pied. C’est l’équipe de maîtrise d’œuvre dont le mandataire est l’Atelier Jacqueline Osty et Associés, qui a été choisi par la collectivité pour mettre en valeur les canaux, le canal du Midi étant inscrit au patrimoine mondial de l’Unesco. Ce projet de valorisation de l’œuvre de Pierre-Paul Riquet traverse quatre communes : Toulouse, Fenouillet, Lespinasse, Saint-Jory.

Le projet Brienne Saint-Pierre constitue la première séquence de la préfiguration du Grand Parc Canal.



- 1 GRAND PARC DU TOUCH**, un corridor boisé à l’orée du pôle aéronautique
- 2 GRAND PARC MARGELLE**, un fil vert méconnu reliant parcs, châteaux et jardins
- 3 GRAND PARC GARONNE**, un fleuve, des îles, des berges et des coteaux
- 4 GRAND PARC CANAL**, une nature historique, monument UNESCO
- 5 GRAND PARC DE L’HERS**, la ceinture verte de l’Est toulousain

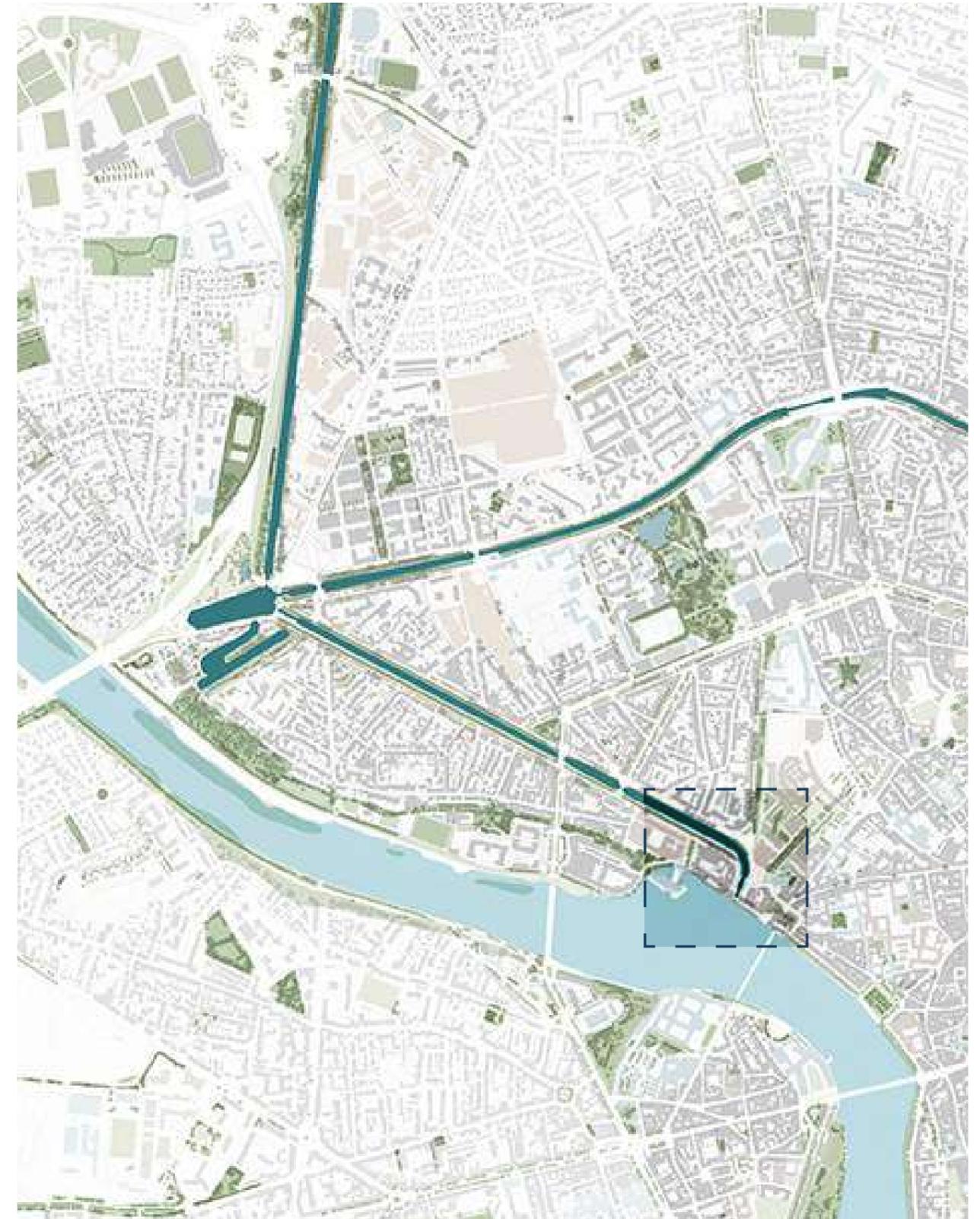
EXTRAIT DU PLAN GUIDE EN COURS DE RÉDACTION

PARVIS ET ÉCLUSE SAINT-PIERRE = LA 1^{ÈRE} PIERRE DU GPC
UN SITE QUI REGROUPE DES PERLES ET UN PROJET DE CENTRE-VILLE
APAISER LES MOBILITÉS POUR DÉVELOPPER DES USAGES + NATURE
= UN PARC & SON ÉPAISSEUR

UN PARC
=
NATURE + USAGES



QUIÉTUDE + PARTAGE
=
APAISEMENT



INCIDENCE DES PROTECTIONS

	DÉFINITION ET ASPECT JURIDIQUE	OBJECTIF	CONSÉQUENCE RÉGLEMENTAIRE
 PSMV	Plan de sauvegarde et mise en valeur (PSMV). Site patrimonial remarquable régi par le Code du patrimoine.	Préservation du Site patrimonial remarquable (SPR) dans son ensemble (intérieur et extérieur des parcelles) par l'application d'une réglementation spécifique.	Les travaux dans le SPR sont soumis à Déclaration préalable ou Permis de construire, dont un exemplaire est envoyé à l'UDAP pour avis consultatif de l'ABF.
 Site classé	Site régi par le Code de l'environnement.	Préservation de l'ouvrage et de son écrin paysager.	Les sites classés ne peuvent être ni détruit ni être modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale (article L.341-10 du code de l'environnement). Autorisation spéciale de travaux délivré soit par le préfet soit par le ministre chargé des sites.
 Site inscrit	Site régi par le Code de l'environnement.	Préservation de l'ouvrage et de son écrin paysager.	Les travaux en site inscrit sont soumis à déclaration auprès de l'architecte des bâtiments de France (ABF), qui délivre un avis simple (consultatif), sauf pour les permis de démolir, pour lesquels l'avis est conforme.
 Protection MH	Protection au titre des Monuments Historiques, régie par le Code du patrimoine et le Code de l'urbanisme.	Préservation du monument et de ces abords immédiats (périmètre de 500m ou périmètre délimité des abords).	Les travaux sur un monument historique classé font l'objet de demande d'Autorisation de travaux délivrée par le préfet de Région, représenté par le Conservateur régional des monuments historiques (CMRH). Un contrôle scientifique et technique est assuré par les services de la DRAC. Pour un monument inscrit, les travaux font l'objet d'un Permis de construire. Les travaux aux abords d'un MH font l'objet de DP ou PC également transmis pour avis à l'ABF.

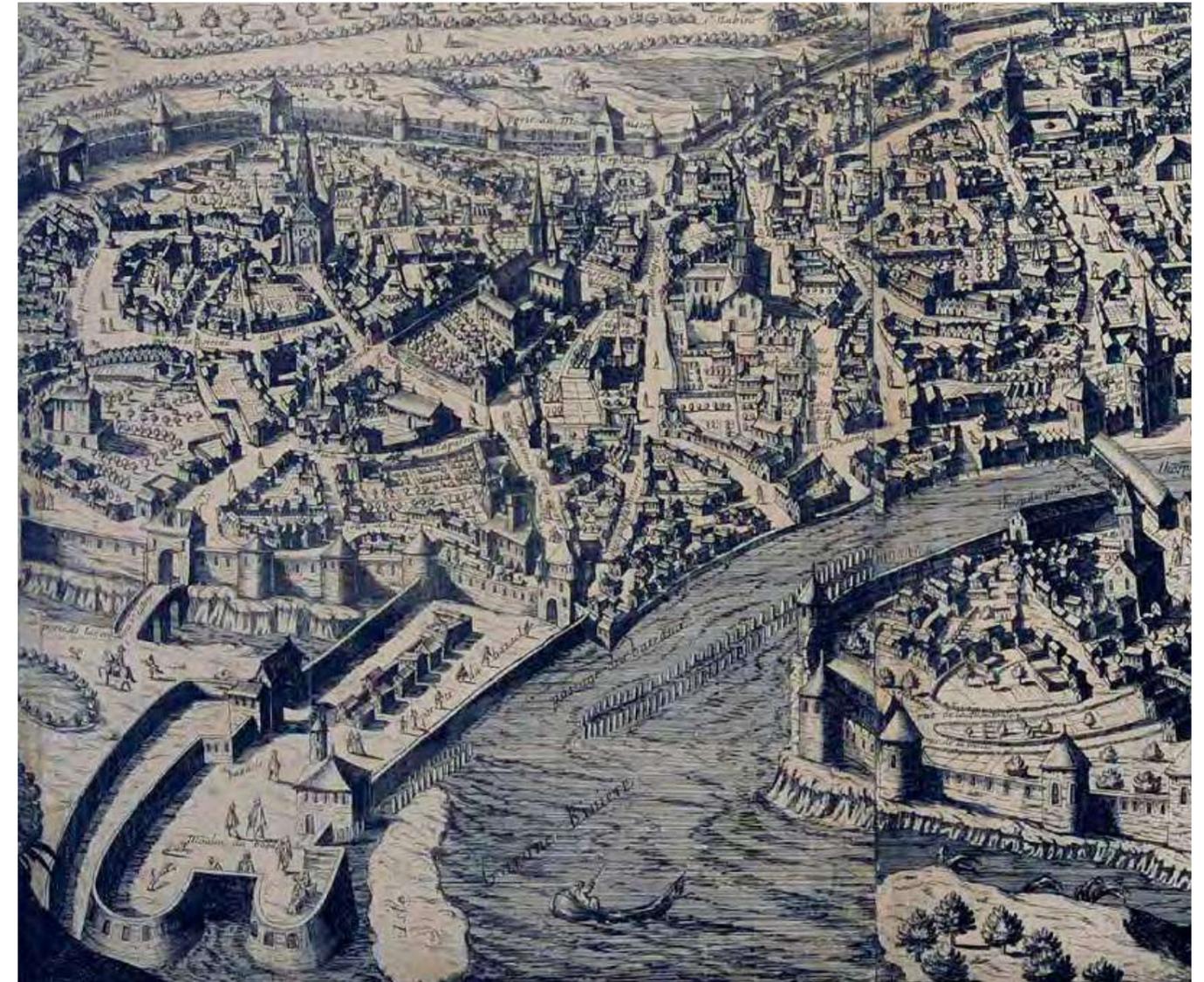
EVOLUTION HISTORIQUE



EVOLUTION HISTORIQUE - LE SECTEUR AU MOYEN AGE - UNE ENTREE DE VILLE DYNAMIQUE

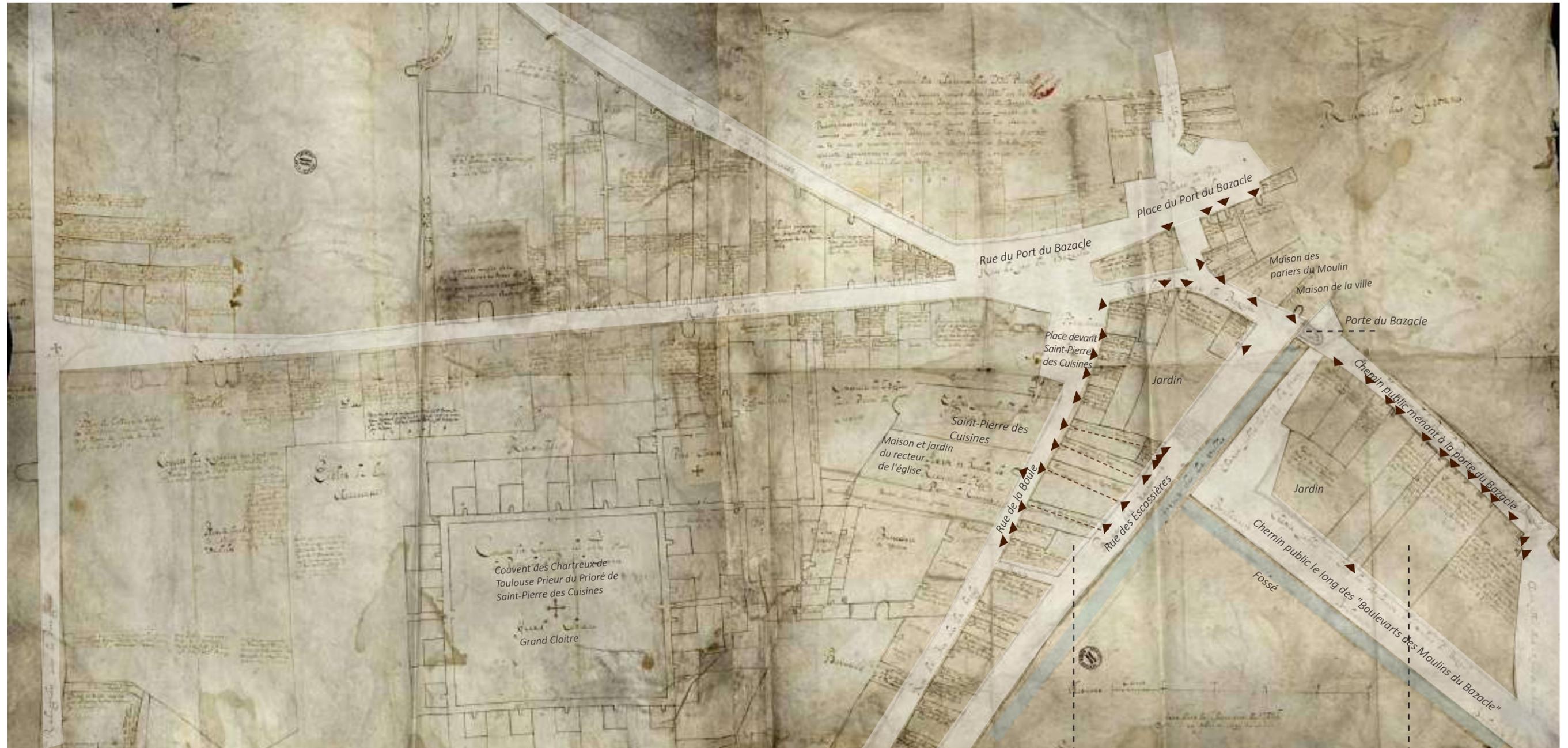


1631- *Plan de la ville de Toulouse* reprenant le plan Tavernier, AMT.
On distingue à l'arrière de l'enceinte une zone non aedificandi et les moulons d'habitations.



1663- *Tholose, vue de Nicolas Bery.*
Cette vue cavalière confirme l'importance de l'entrée de ville au droit de la porte du Bazacle protégée par un ouvrage avancé du XVI^e siècle (bastillon).

EVOLUTION HISTORIQUE - LE SECTEUR AU MOYEN AGE - UNE ENTREE DE VILLE DYNAMIQUE



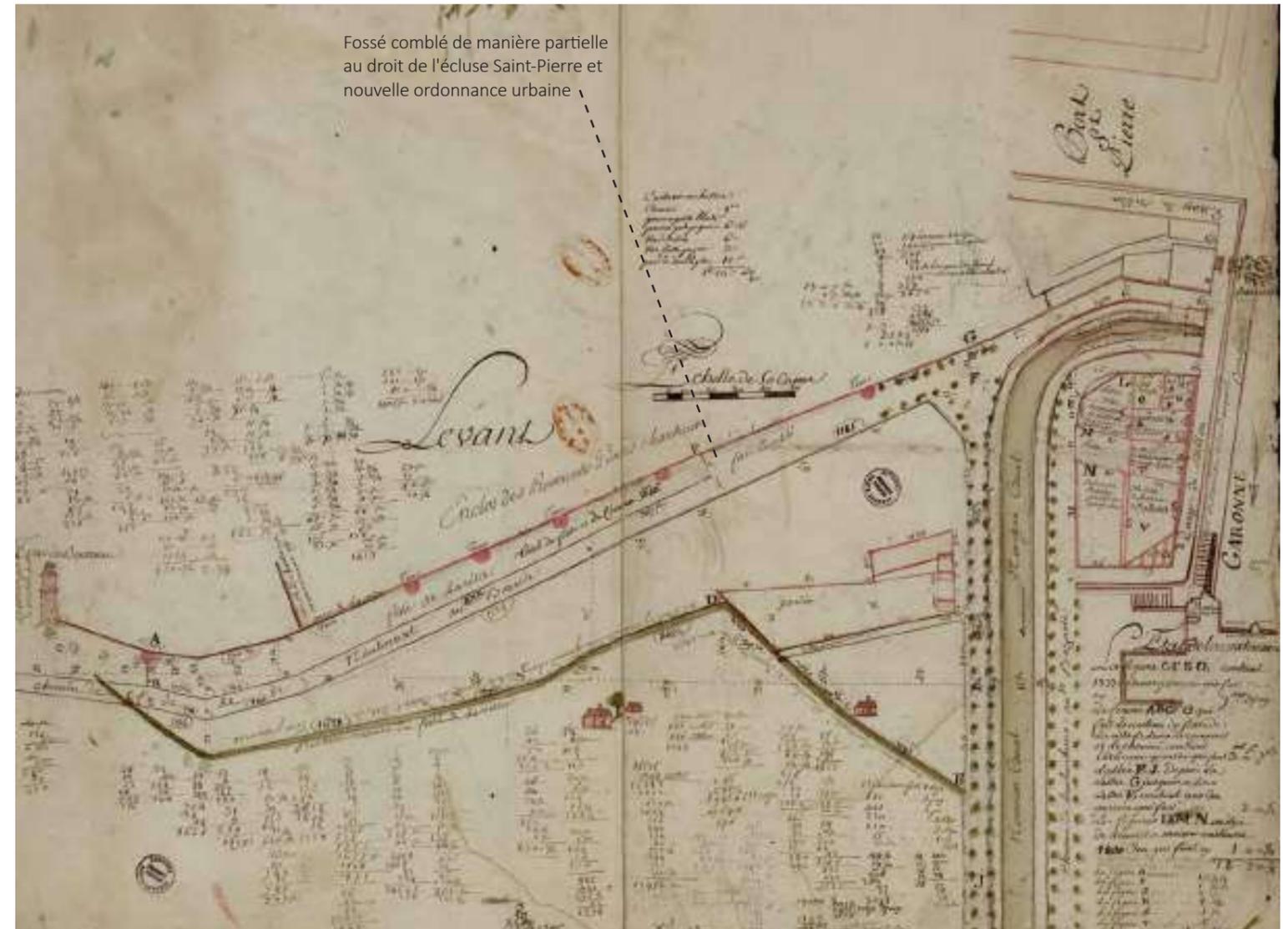
1639- Plan cadastral fait dans la Chartreuse de Tholose. Archives départementales.

- ▶ Accès à la parcelle
- ▶--◀ Parcelle traversante

Moulon constitué généralement de parcelles traversantes avec maisons et jardin

Moulon du Bazacle : maison, granges, forge avec entrée côté chemin de la porte du Bazacle et jardins arrières

EVOLUTION HISTORIQUE - FIN DU XVIII - LE SECTEUR TRANSFORMÉ PAR UN PROJET AMBITIEUX D'EMBELLEMENT ET COMMERCE



1774 - Plan dédié à Monseigneur de Loménie de Brienne archevêque de Toulouse, par N. Chalmandrier, AMT

fin XVIIIe - Plan appartenant aux révérends pères Chartreux de Toulouse, par Peret, arpenteur juré de Toulouse, AMT

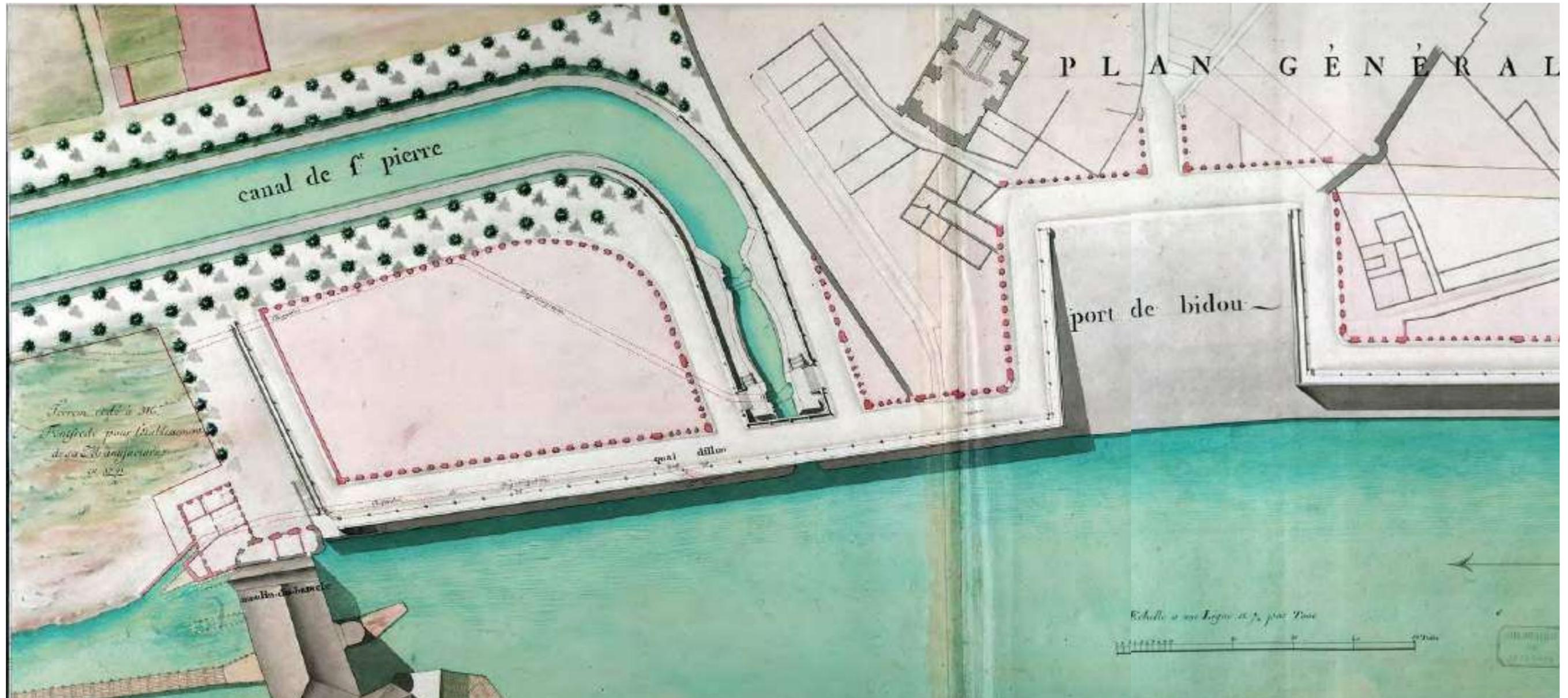
LES ÉTATS TRANSITOIRES DU SITE EN COURS D'EXÉCUTION DU GRAND PROJET D'EMBELLEMENT ET COMMERCE

Le premier plan montre un état transitoire du site préalable aux grandes mutations du dernier quart XVIIIe tout en tenant compte de l'aménagement du nouveau canal de Saint-Pierre. On y distingue le rempart de défense construit à la fin du Moyen-Age pour défendre le moulin de Bazacle et réadapté par François I à un système de défense avancé à bastions. Le canal de fuite du moulin a encore un tracé très sinueux. Celui-ci est un bras naturel de Garonne qui sera rectifié et recrusé suite aux implantations industrielles sur le site. Au milieu du siècle, les terrains des Amidonniers sont occupés majoritairement de pâtures. Cette situation va évoluer avec l'établissement d'une nouvelle politique de salubrité publique entreprise dès 1783. Les capitouls décident la suppression des activités jugées polluantes sur l'île de Tournis. Ils reportent alors le long du canal de fuite du moulin du Bazacle et du nouveau canal de Brienne.

Il s'agit ici du premier site industriel de Toulouse. Le projet foncier est ambitieux et contraignant mais aussi très stimulant pour le secteur : les terrains sont inféodés, cédés pour construire des ateliers surmontés d'habitations sous 2 ans, avec des conditions architecturales strictes. Cette politique présente deux avantages – encore très lisibles dans le paysage de la zone – la cohérence architecturale et la mixité des fonctions.

EVOLUTION HISTORIQUE - FIN DU XVIII - LE SECTEUR TRANSFORMÉ PAR UN PROJET AMBITIEUX D'EMBELLISSEMENT ET COMMERCE

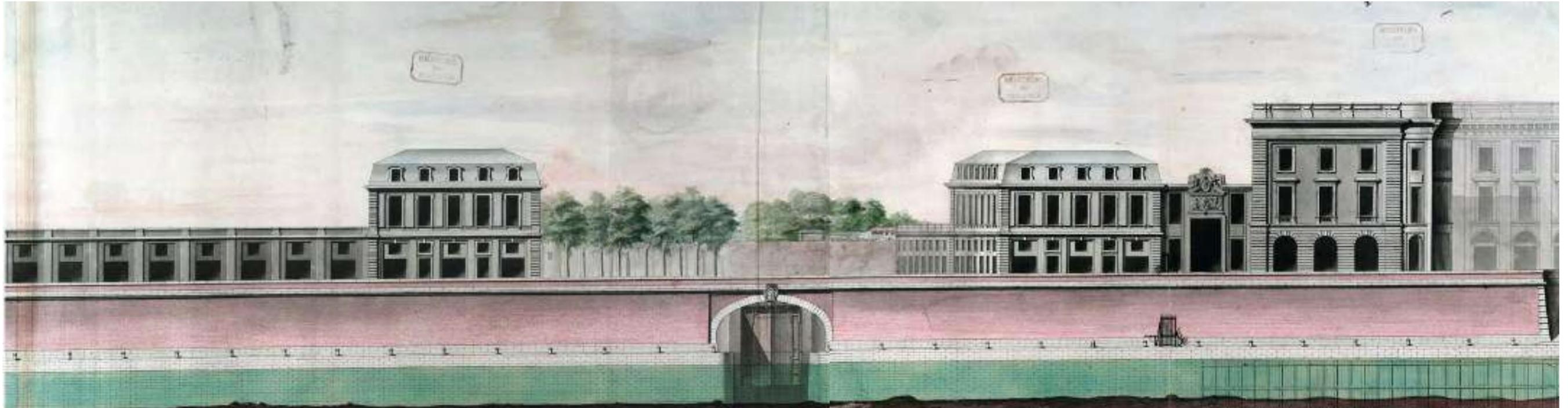
L'ORDONNANCE SAGET



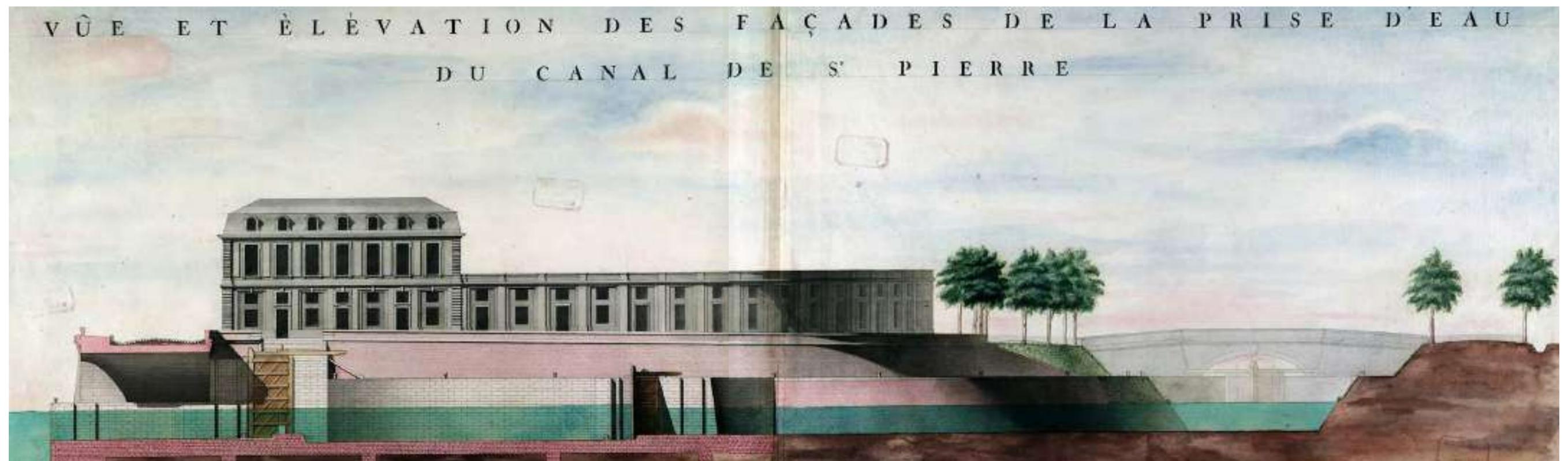
Fin XVIIIe-Plan aquarillé attribué à Saget in "Requiel des Quais et façades de Toulouse", Bibliothèque Municipale de Toulouse

MISE EN SCÈNE URBAINE MONUMENTALE SUR LE MODÈLE DES PLACES ROYALES
FAÇADE ECRIN ORDONNANCÉE
UNIFORMITÉ DES FAÇADES ET MIXITÉ DES PROGRAMMES (ATELIERS, HABITATIONS, MAISON ÉCLUSIÈRE...)

EVOLUTION HISTORIQUE - FIN DU XVIII - LE SECTEUR TRANSFORMÉ PAR UN PROJET AMBITIEUX D'EMBELLISSEMENT ET COMMERCE



Fin XVIIIe - Plan et façades aquarellés attribués à Saget in "Requiel des Quais et façades de Toulouse", Bibliothèque Municipale de Toulouse



CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES À L'ÉCHELLE URBAINE ET PAYSAGÈRE - ÉTAT FIN XVIIIÈ - DÉBUT XIXÈ

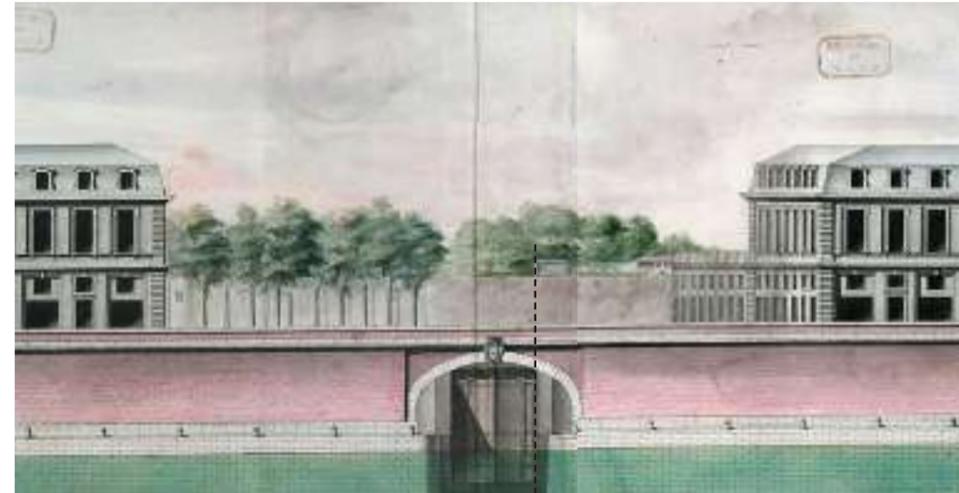


CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES À L'ÉCHELLE URBAINE ET PAYSAGÈRE - ÉTAT FIN XVIIIIE - DÉBUT XIXE

Les grands alignements de l'enclos de l'Arsenal



Arrière-plan avec couronne végétale (ancien jardin du couvent puis grands alignements de l'Arsenal)

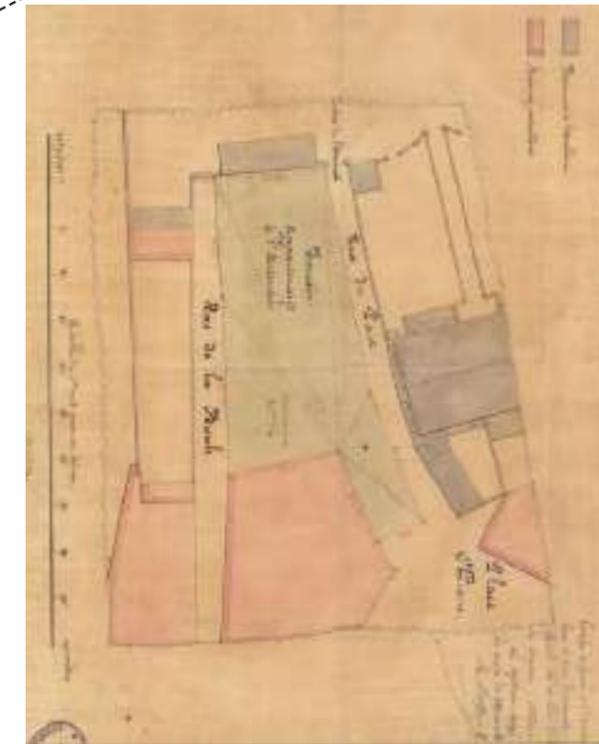
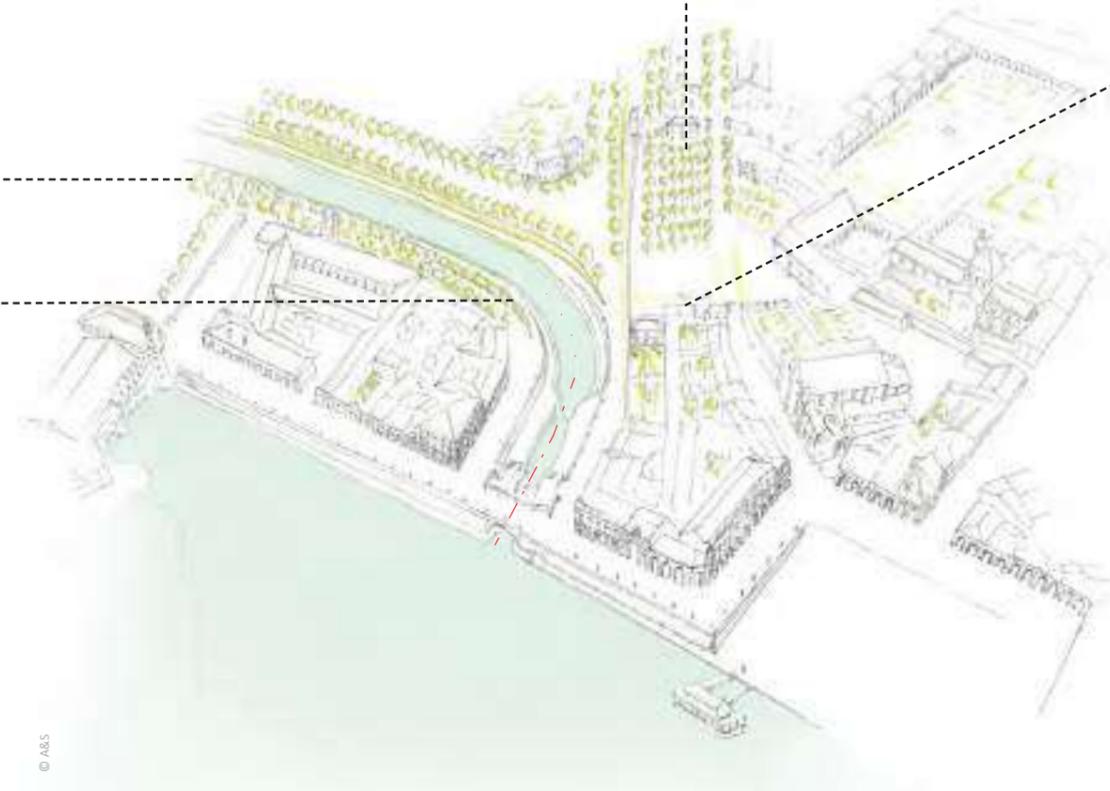


Limites de l'enclos de l'Arsenal - la rue de la Boule est alors une impasse



Double alignements d'ormes

Rampes d'accès aux chemins de halage symétriques



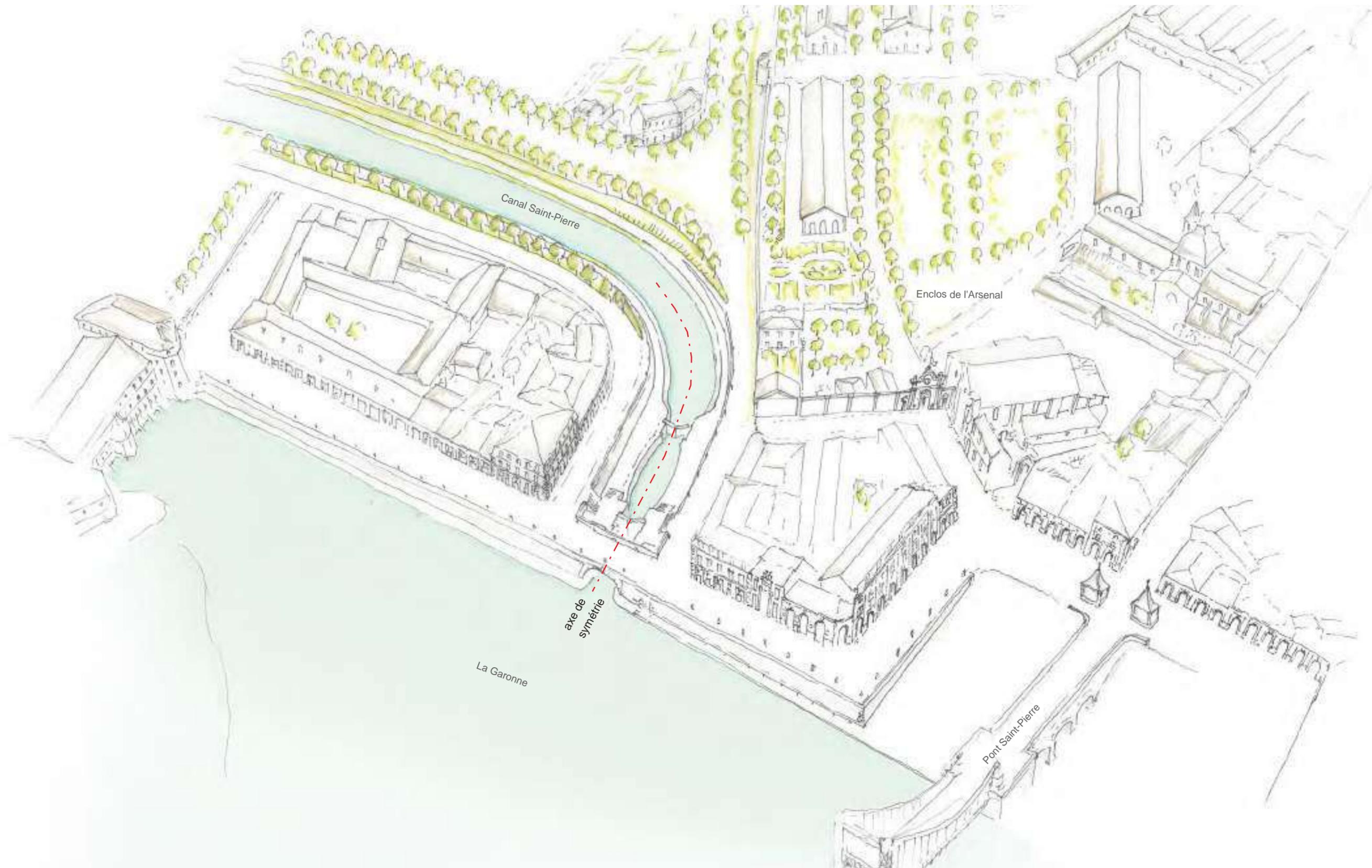
SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES ET PAYSAGÈRES :

- Symétrie de la composition architecturale, urbaine et paysagère ordonnancée autour d'un axe central au droit du canal
- Volonté de magnifier le grand paysage à travers des perspectives monumentales : depuis et vers l'autre rive de la Garonne
- Projet inspiré des grandes places royales – façades écran ordonnancés sur la Garonne et sur le canal de Brienne
- Paysage composé et rythmé sur plusieurs plans – bichromie des quais sur la Garonne en brique et pierre. Enduits fausse pierre des ordonnances puis brique apparente du mur d'enceinte. Ecran des alignements plantés et jardin à l'arrière

jouant également un rôle important

- Doubles alignements d'ormes conférant au site le rôle de promenade prisée, écran végétal des plantations de l'Arsenal (ancien jardin des Chartreux) jouant un rôle important dans la mise en scène paysagère
- La rue de la boule est alors un passage-impasse menant vers l'enclos des Chartreux puis à l'Arsenal

CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES À L'ÉCHELLE URBAINE ET PAYSAGÈRE - ÉTAT FIN XIXE - DÉBUT XXE



CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES À L'ÉCHELLE URBAINE ET PAYSAGÈRE - ÉTAT FIN XIXE - DÉBUT XXE



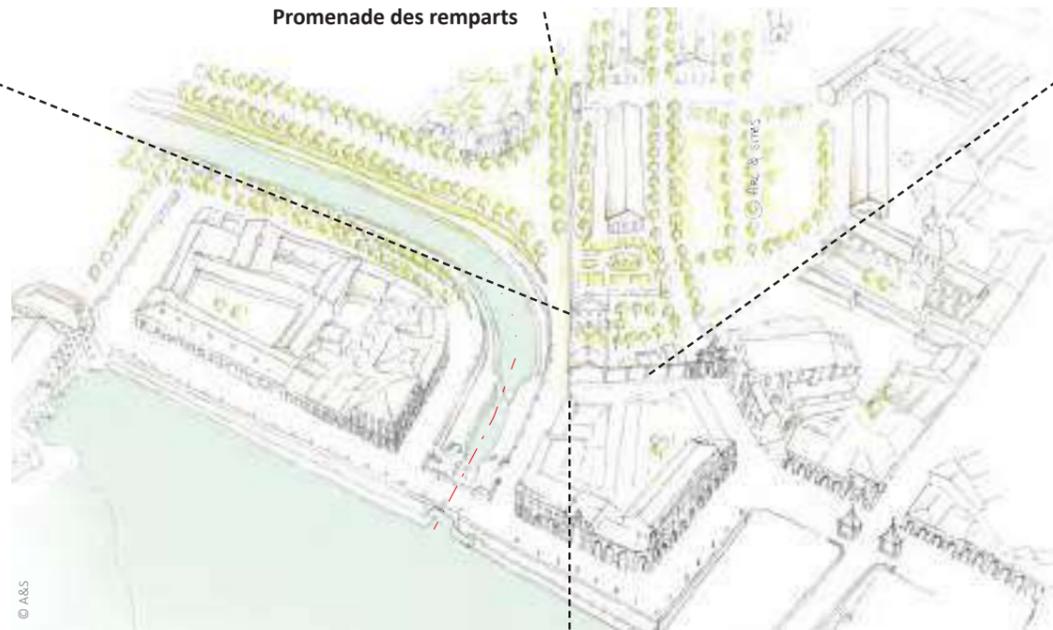
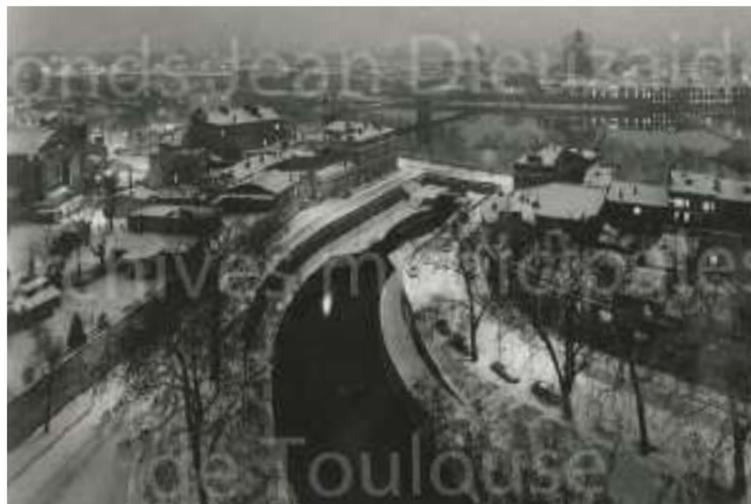
Maison et jardin d'agrément aménagés au début du XIXe siècle contre le mur du rempart et son ancienne zone non aedificandi au niveau des escoussières (voir photographies ci-dessous)



Promenade des remparts



Nouvelle clôture du site (fin XIXe), ci-dessous le portail de l'Arsenal



projet ouverture de rue sur le quai
1904



Portail de l'Arsenal -fin XIXe - début XXe



CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES À L'ÉCHELLE URBAINE ET PAYSAGÈRE - ÉTAT ACTUEL

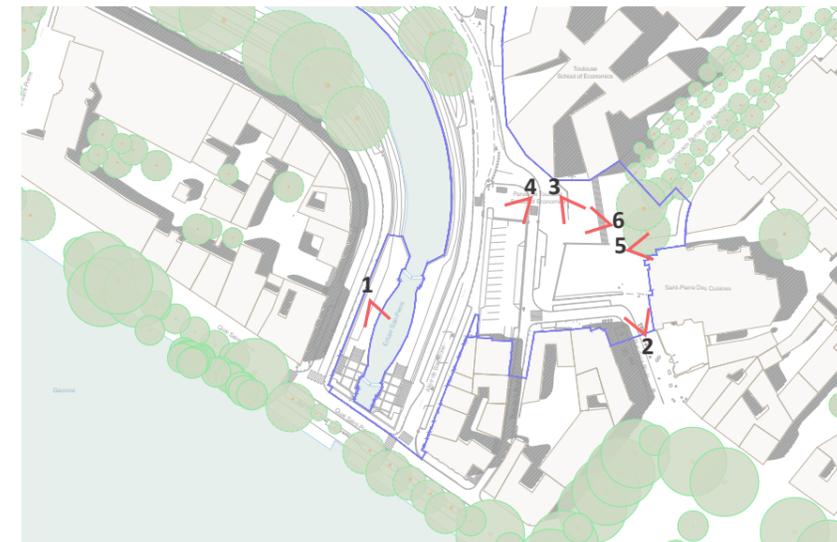


axe de symétrie

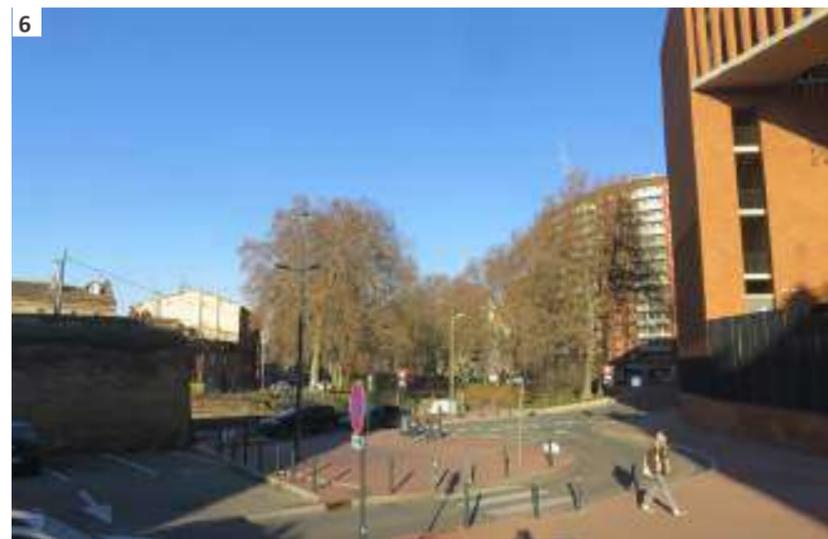
2.2. Le site aujourd'hui

PLAN GEOMETRE





ETAT DES LIEUX





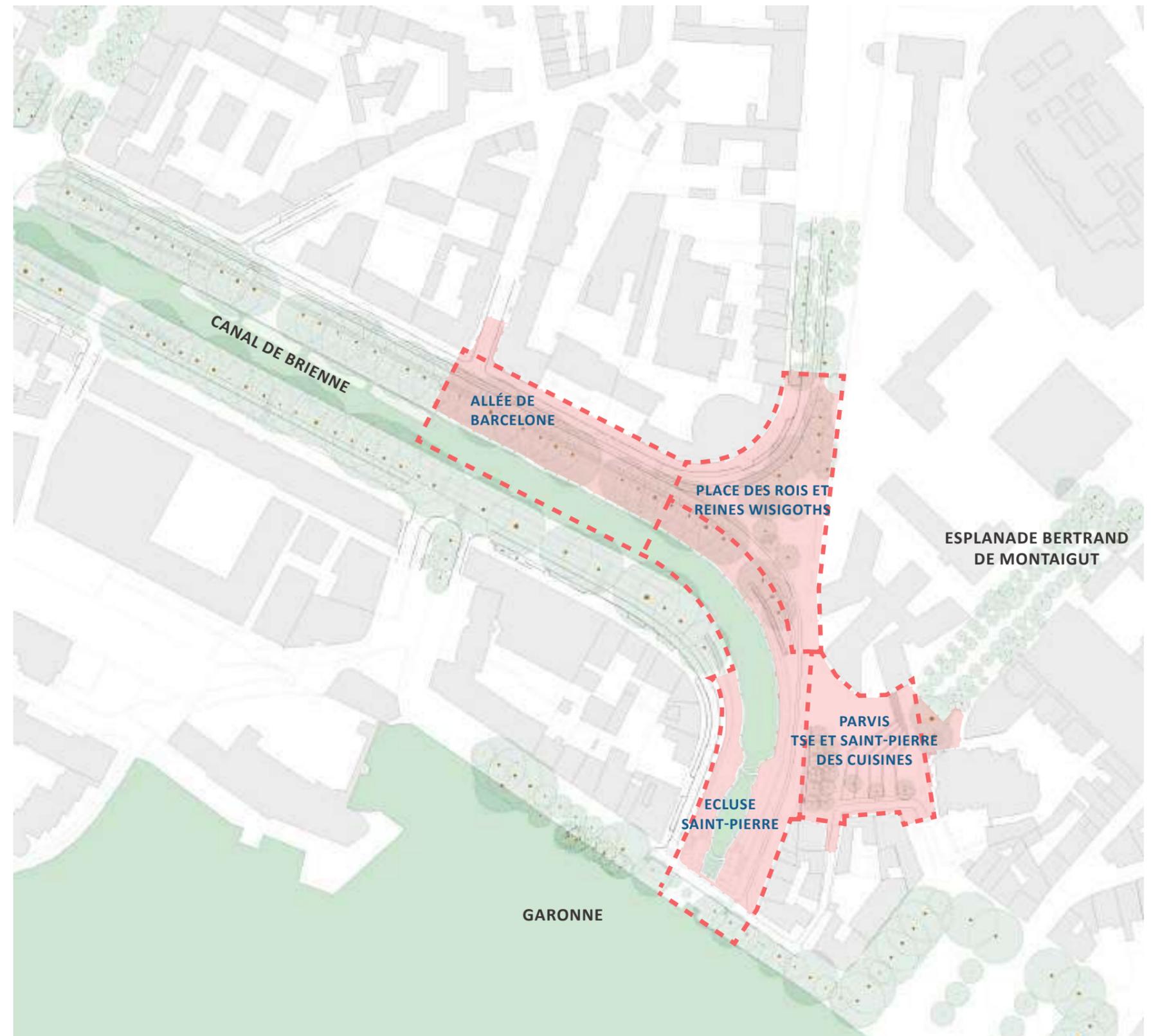
ETAT DES LIEUX



UN ENSEMBLE COMPOSÉ DE 4 LIEUX

Le projet d'aménagement est découpé en 4 lieux répondant à des problématiques et à des usages distincts :

- 1/ Le parvis TSE et Saint-Pierre des Cuisines, à proximité directe de la place Saint-Pierre.
- 2/ L'écluse et le quai Saint-Pierre, le point de liaison entre le Canal de Brienne et la Garonne
- 3/ La place des rois et reines Wisigoths à la croisée de 3 directions : la quai Saint Pierre, le boulevard Armand Duportal, et l'allée de Barcelone
- 4/ L'allée de Barcelone longeant de canal de Brienne. Le périmètre du projet s'arrête au niveau du croisement avec la rue Lancefoc, mais le profil s'étend jusqu'au port de l'Embouchure.



UN CONTEXTE ARCHITECTURAL REMARQUABLE

Le projet s'implante dans un contexte architectural patrimonial ayant traversé différentes époques :

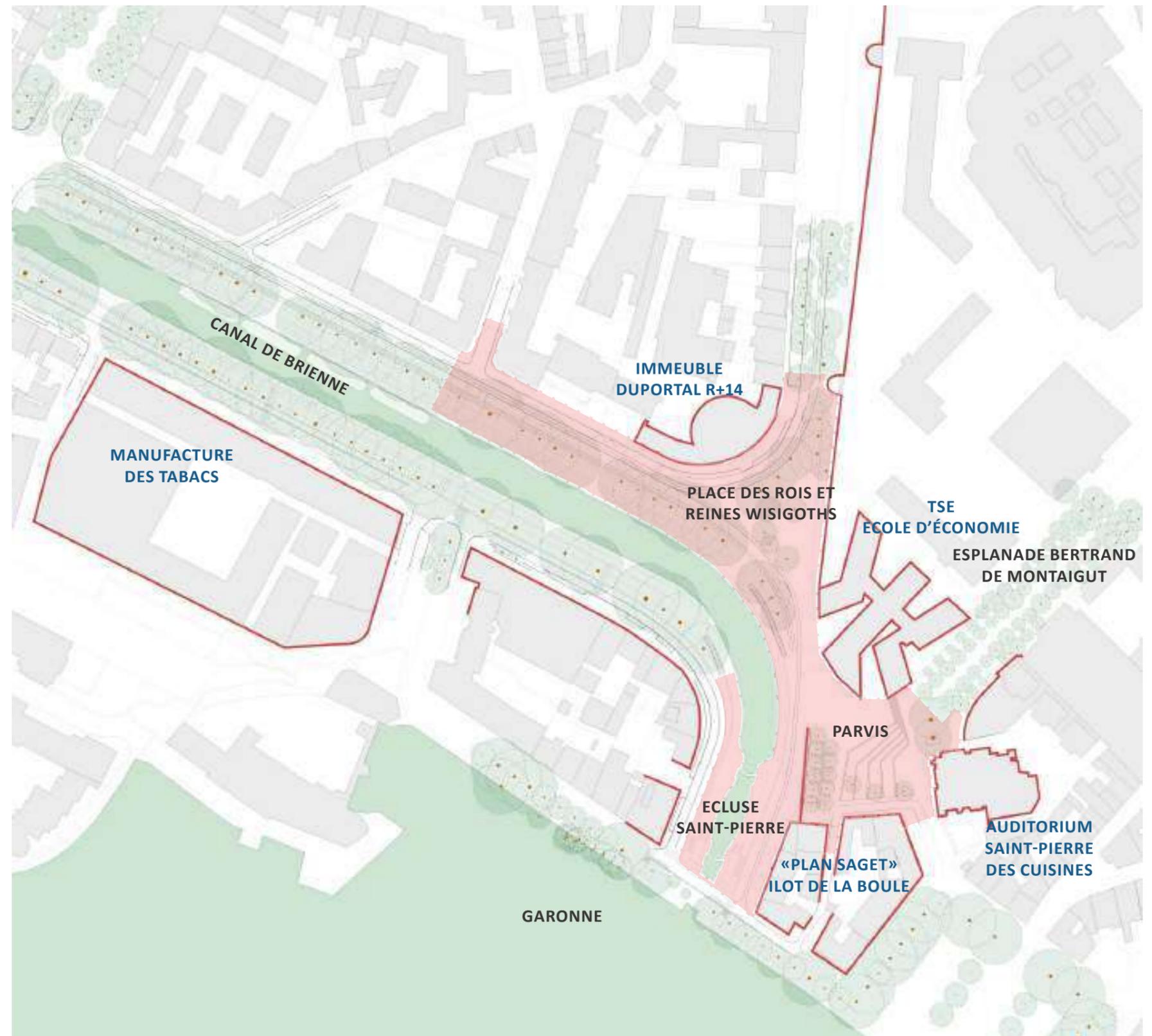
L'auditorium Saint-Pierre des Cuisines était historiquement une église du sud-ouest de la France. Elle est construite sur une ancienne nécropole gallo-romaine du IV^e siècle et a été classée monument historique depuis 1977. Aujourd'hui, elle abrite un auditorium de 400 places pour le conservatoire.

Le plan Saget qui intègre l'îlot de la Boule, date de la fin du 18^{ème} siècle. Joseph-Marie de Saget était un architecte toulousain ayant conçu le plan général de la ville de Toulouse à cette époque.

L'écluse Saint-Pierre est une écluse double avec pont du XVIII^e siècle sur le canal de Brienne construite sur les plans de Saget, elle permet l'alimentation en eau du canal latéral à la Garonne et sa jonction avec le canal du Midi. L'écluse Saint-Pierre est inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 24 avril 1998.

La manufacture des tabacs est un ensemble d'anciens bâtiments industriels. C'est entre 1888 et 1894 que les bâtiments actuels sont construits le long du canal de Brienne. D'abord usine de production de dérivés du tabac de 1894 à 1979, elle est actuellement une annexe de l'Université Toulouse-I-Capitole depuis 1996. Les bâtiments sont classés aux Monuments historiques.

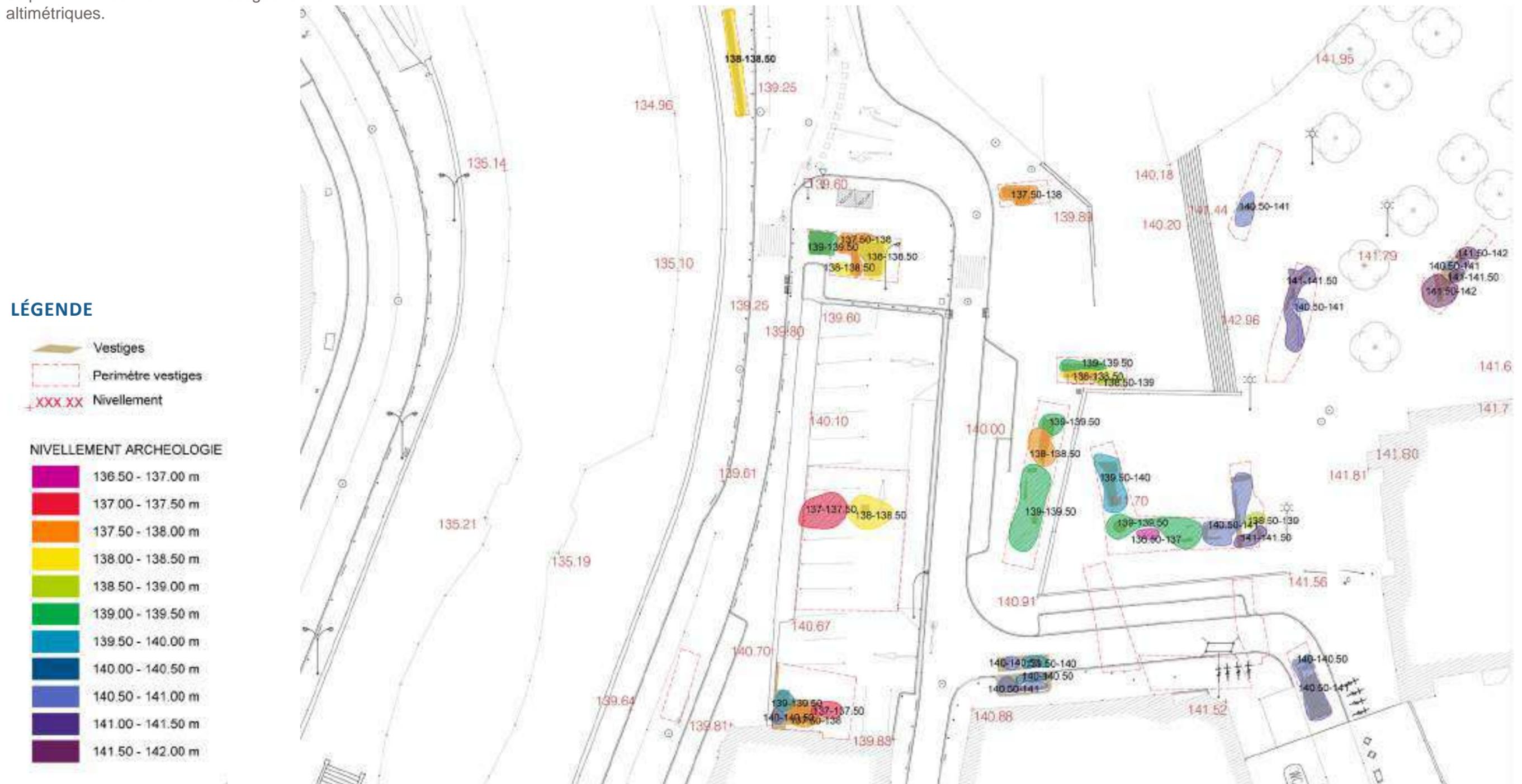
TSE, l'école d'économie est un grand établissement spécialisé en sciences économiques. Ce nouveau bâtiment a été conçu par l'agence Grafton, et inauguré en 2020. Il s'agit d'un bâtiment contemporain en briques, qui s'inscrit dans le patrimoine historique de la Ville rose.



UN CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le projet s'inscrit dans un secteur très sensible de la ville antique et médiévale, à l'intérieur de l'enceinte du bourg médiéval. Depuis les années 1980, plusieurs fouilles archéologiques préventives ont permis de renouveler nos connaissances sur l'histoire urbaine du secteur.

Le plan ci-contre localise les vestiges identifiés et leurs niveaux altimétriques.



SUPERPOSITION DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET ELEMENTS DE TOPOGRAPHIE

La profondeur de ces vestiges archéologiques est assez proche du terrain naturel existant.

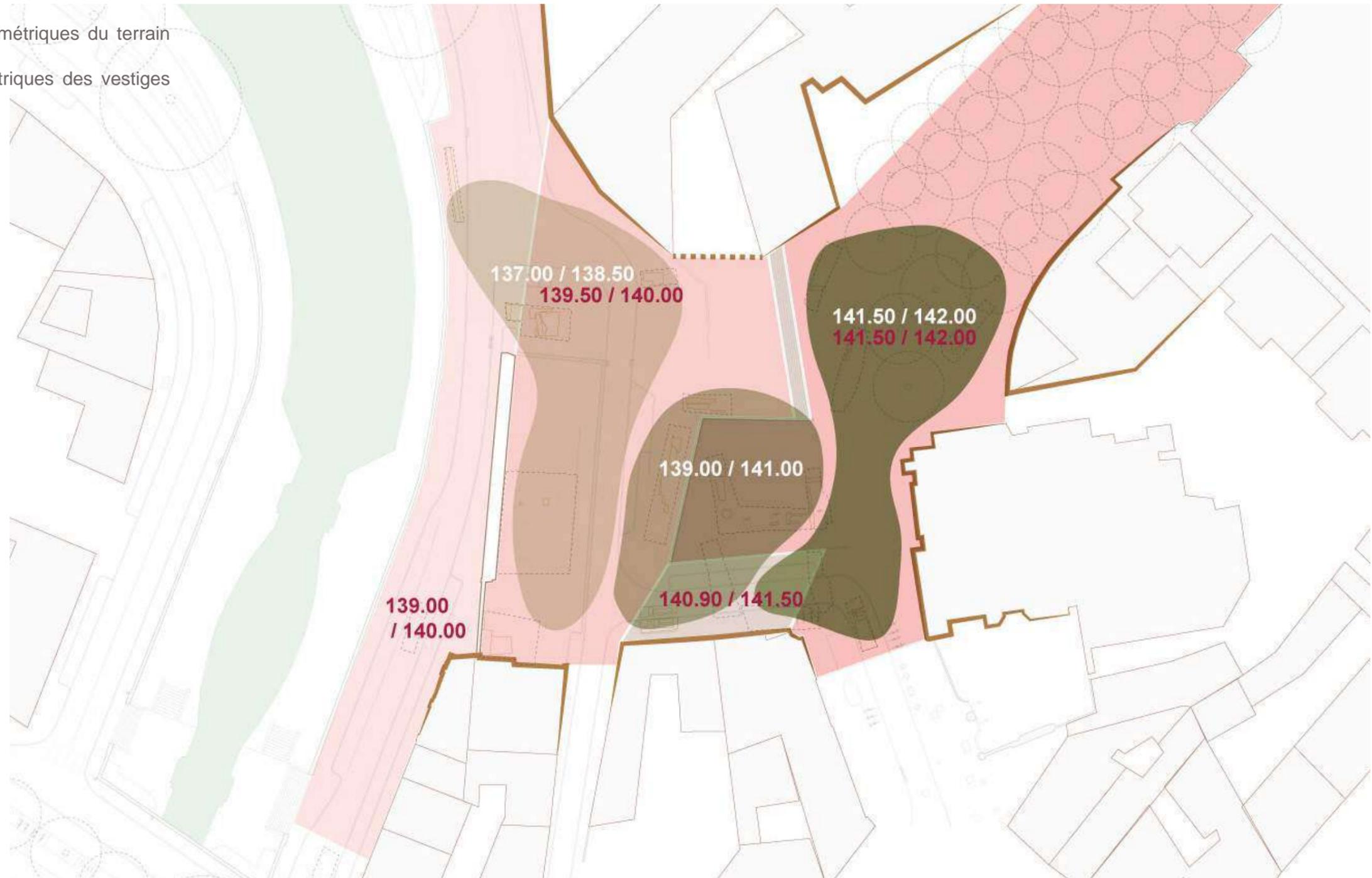
Le terrain actuel s'articule en trois « terrasses ».

Le projet doit donc composer avec ces contraintes topographiques et archéologiques.

Le plan ci-contre synthétise :

En rose et textes rouges : les cotes altimétriques du terrain existant

En vert et texte blanc : les cotes altimétriques des vestiges archéologiques connus



UN ESPACE MORCELÉ

Au niveau du Parvis TSE et Ecluse Saint-Pierre :

L'espace du parvis TSE et Saint-Pierre des Cuisines aujourd'hui circulé est découpé en divers petits espaces : voirie, poches de stationnements, espaces piétons. Les variations de nivellement accentuent ce morcellement laissant peu de place en faveur d'un parvis piéton généreux et unifié.

Au niveau de la place des reines et rois de Wisigoths :

Cette place à la croisée de trois directions routières, génère un îlot en forme de triangle isolé de toutes continuités directes avec les espaces piétons des autres secteurs de projet.

Sur le fil de l'allée de Barcelone :

La circulation dominante sur le périmètre du projet génère le morcellement des espaces, isolant le canal des espaces piétons en pieds de façades sur le fil des allées.



3

Les grandes orientations

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

Dans le cadre de l'élaboration du plan guide, 8 sites ont été identifiés dans la métropole, pour une mise en oeuvre progressive, dès 2024. Le projet «Parvis Brienne Saint-Pierre» constitue la première séquence : véritable préfiguration du Grand Parc Canal, il rassemble tous les enjeux majeurs et formera le premier jalon réalisé.

LE PARVIS BRIENNE SAINT-PIERRE

Ce projet phare du mandat est la création d'un parvis piéton entre l'école d'économie TSE et Saint-Pierre des Cuisines, au bord du canal. Cet aménagement, qui se prolongera sur la place des Reines et Rois Wisigoths et sur une partie des allées de Barcelone, sera emblématique d'un confortement de la nature dans la ville. L'écluse Saint-Pierre sera également restaurée avec la contribution de VNF pour prolonger la promenade vers le Grand Parc Garonne. Les monuments historiques du quartier, comme le rempart médiéval, l'église et l'écluse seront mis en lumière. Les citoyens, lors de la concertation publique du début d'année 2022, ont exprimé les grands axes de travail :

- Avoir un paysage du canal qui se ramifie dans les quartiers
- Créer de nouveaux espaces de vie pour de nouveaux usages
- Réduire la circulation et le stationnement pour favoriser la balade et la mobilité douce.

et plus précisément pour le parvis TSE qui sera un nouvel espace public du centre-ville de Toulouse :

- Créer un parvis pour la nouvelle Ecole d'Economie répondant à ses usages et apportant un espace apaisé et ludique aux riverains de tous âges
- Apporter un confort végétal
- Définir et établir un lien entre Toulouse Centre et Grand Parc Canal
- Etablir un lien depuis le Canal jusqu'à l'Esplanade Montaignut
- Apaiser le trafic sur le parvis tout en permettant l'accès automobile aux riverains du quartier (Etude des services en cours)
- Mettre en valeur les édifices remarquables du site : écluse Saint-Pierre, vestige du rempart, Saint Pierre des Cuisines etc.

3.1. Les fondements du projet

LES GRANDES COMPOSANTES : LE CANAL ET LE MUR D'ENCEINTE



UN DEHORS, UN DEDANS

DES CONTINUITES A RETROUVER, DES ESPACES À RECONNECTER



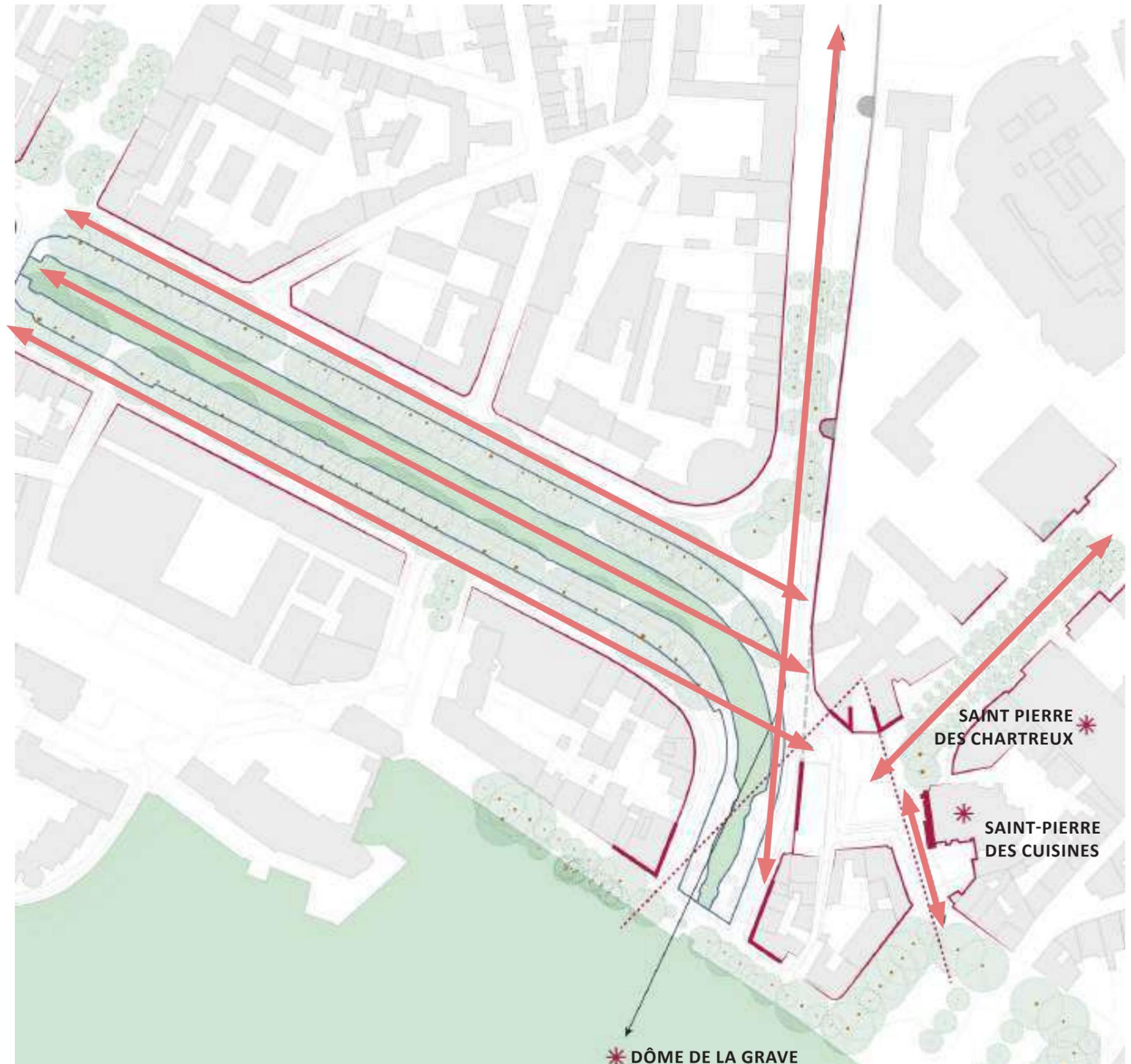
DE PART ET D'AUTRE DU REMPART



3.2. Premières intentions

LES LIGNES DE FORCE aux abords du parvis et les perspectives visuelles majeures

Le projet est dessiné en fonction des grandes lignes et directions induites par le site, en veillant à conserver les points de vue vers les éléments architecturaux à proximité et plus lointains.



LE CANAL ET LE MUR D'ENCEINTE définissent deux espaces, dans et hors murs

Hors les murs, la place des Reins et Rois Wisigoths :

une placette urbaine paysagée, un lieu d'usage de quartier

Dans les murs :

un jardin et des parvis : les parvis de Saint-Pierre des cuisines, parvis de l'école.

des espaces de rassemblement combinant, grands espaces ouverts et lieux plus intimes.



VERS UN APAISEMENT DE LA CIRCULATION

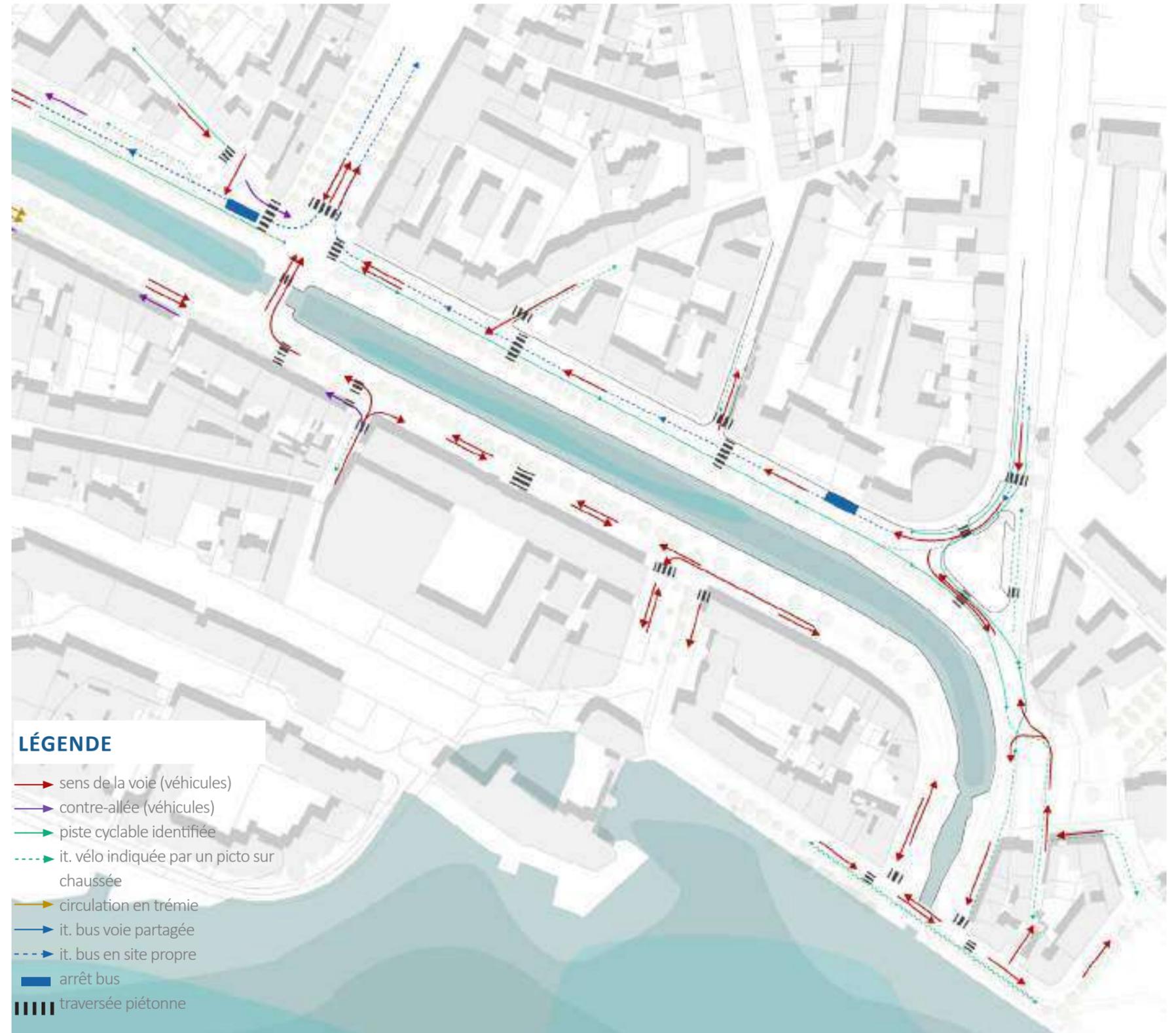
L'emprise de la voiture est aujourd'hui dominante. L'extinction du trafic sur l'eau au siècle dernier, le déploiement du réseau de transport routier et l'urbanisation ont gommé au fil du temps le rôle prépondérant des canaux et ont généré une place dédiée à la voiture prépondérante.



> Réduire la place de la voiture aux échanges locaux et gommer le caractère routier de l'axe

> Redonner de la lisibilité et de la simplicité à l'axe de circulation.

Ce gain permet de redonner de l'épaisseur, et de penser l'allée de Barcelone de manière continue de canal à façade.



LES FLUX PIÉTONS

1/ LE TROTTOIR

2/ LA PROMENADE HAUTE

3/ LES ACCÈS VERS LE NIVEAU HAUT DE LA VILLE (RAMPES)

4/ LES CHEMINS DE HALAGE

Les flux piétons sont générés sous diverses formes dans l'espace public : des cheminements rustiques du chemin de halage, jusqu'au trottoir plus urbain, il s'agit de reconnecter l'ensemble des flux pour créer un maximum de continuité et de confort pour les piétons.



FAIRE PARC : conforter et prendre appui sur les composantes paysagères existantes

SUR LA PLACE DES REINES ET ROIS WISIGOTHS :

- Prolongation des jardins du rempart
- Extension des berges plantées du canal sur la place
- Création d'un bosquet pour générer ombre et fraîcheur

SUR LES PARVIS :

- Prolongation des allées Bertrand de Montaignut vers le paysage du Canal
- Retrouver le jardin le long du rempart, zone historiquement non-aedificandi souvent occupée par des jardins et cultures.



UN SOL CONTINU DU CANAL jusqu'à la ville pour de nouveaux usages

SUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS

- Epaissir le paysage du canal
- Permettre les multiples cônes de vue et les relations multiples entre les espaces
- Hiérarchiser les polarités et lieux d'intensité : des parvis, vers la placette de quartier, aux salons plus intimes le long de l'eau



4

La parole habitante

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

LA CONCERTATION VOLONTAIRE

LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Temps 1 : Écouter (diagnostic)

Recueillir la parole des habitants, riverains et usagers pour établir un diagnostic commun et identifier les enjeux pour l'aménagement du projet Brienne.

**- Atelier le mercredi 16 mars
de 19h à 22h**

Grand salon du Palais des Sports

**Temps 2 : Partager et proposer**

Partager les résultats du diagnostic établi par les habitants, riverains et usagers, et répondre aux enjeux et besoins identifiés en élaborant des propositions concrètes.

**- Atelier le mercredi 20 avril
de 19h à 22h**

Grand salon du Palais des Sports

**Temps 3 : Restituer et enrichir**

Présenter le ou les scénarios élaborés par la MOE à partir du travail de co-construction précédent, pour recueillir la parole habitants sur ceux-ci et mesurer la pertinence des réponses apportées par rapport aux attentes.

**- Atelier le jeudi 9 juin
de 19h à 22h**

Salle Osète

4. LA PAROLE HABITANTE

4.1. Synthèse du premier atelier de concertation



Ce premier atelier de concertation autour du projet "Parvis Brienne Saint-Pierre" s'est déroulé le jeudi 16 mars 2022 au grand salon du Palais des Sports. Il a réuni une vingtaine de participants, majoritairement riverains du projet.

Cet atelier d'écoute a été l'occasion de recueillir la parole des habitants, riverains et usagers pour établir un diagnostic commun et identifier les enjeux pour l'aménagement du projet Brienne.

Les participants ont formulé à l'issue de ce temps de travail 5 grandes thématiques et leur enjeu, présentés dans cette synthèse.



ENJEU 1 : UNE NATURE QUI DÉBORDE DU CANAL

Le canal de Brienne est apprécié pour son aspect sauvage et la présence de nature en ville qu'il apporte : l'eau, les arbres, la biodiversité. Cela favorise l'ambiance calme du quartier. Les participants notent néanmoins qu'il existe une vraie coupure entre le canal et le reste du quartier, notamment le parvis qui est vécu comme très urbain, très minéral.

Pour les habitants, l'enjeu est que la nature puisse déborder au-delà du canal, en s'installant sur le parvis, au bout du boulevard Armand Duportal pour créer une continuité paysagère et préserver l'ambiance sereine du quartier. Cela contribuerait à rendre la partie urbaine plus conviviale qu'elle n'est perçue à l'heure actuelle.



MENAGER LES USAGES DU LIEU

Le périmètre du projet est un lieu avant tout vécu comme un espace partagé : les habitants y croisent les étudiants, de nombreuses personnes y passent pour aller travailler. Les usagers sont donc variés, ce qui peut parfois entraîner des conflits d'usages. Un des plus cités, notamment par les riverains, est la conciliation de la vie diurne (plutôt calme) et la vie nocturne très animée avec la proximité de la Place Saint-Pierre et des universités.

L'enjeu est donc d'arriver à ménager les usages du lieu, notamment les temporalités du jour (tranquillité des habitants) et de la nuit (festivités étudiantes), mais aussi de favoriser la convivialité avec l'installation de mobiliers urbains, de jeux pour enfants, etc. Cela peut également passer par de l'animation le long du canal de Brienne.

Pour les participants, l'enjeu des usages se trouve également dans la préservation de la diversité de petits commerces, qui font de ce quartier un lieu pratique à vivre, pour toutes les populations.



PRESERVER LE PATRIMOINE

Le périmètre du projet de parvis Brienne Saint-Pierre est marqué par un fort héritage patrimonial : le canal de Brienne avec son écluse et ses berges, le mur d'enceinte devant la TSE et l'église Saint-Pierre des cuisines. Ces éléments font partie intégrante du paysage vécu des habitants et des usagers, qui jouent un rôle identificateur.

Pour les participants, l'enjeu est de préserver et restaurer ce patrimoine afin de mêler harmonieusement l'ancien et le nouveau. Les participants ont identifié plusieurs points à améliorer, notamment la restauration des murs en brique le long des berges et la réouverture du passage de l'écluse.



REGULER LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION AUTOMOBILE

Le stationnement a été un sujet ambivalent en atelier : pour certains participants, il est nécessaire de préserver du stationnement, notamment pour les riverains. Mais pour un grand nombre de participants, le stationnement dans le périmètre du projet est source de nuisances : il occupe une place qui pourrait être dévolue à d'autres usages. Le parking entre TSE et la place Saint-Pierre est particulièrement visé, plusieurs participants expliquant qu'on pourrait élargir le parvis à cet endroit et créer un véritable espace de rencontre.



Il y a donc un enjeu à réguler le stationnement pour apaiser le quartier et réinvestir ces espaces avec d'autres usages qualitatifs.

PARCOURIR LE PARVIS A PIED ET A VELO

Les participants se sont longuement exprimés sur la question des parcours, notamment cycles et piétons. Ils regrettent un manque d'aménagements qualitatifs qui rendrait la vie plus facile aux piétons comme aux cyclistes : réduire la circulation automobile pour créer de vrais passages pour les vélos. Pour les piétons, c'est le sujet de la passerelle entre les deux rives du canal de Brienne qui a refait surface : tous les participants dénoncent la difficulté à traverser d'un côté à l'autre, ce qui crée une véritable coupure entre les deux rives.

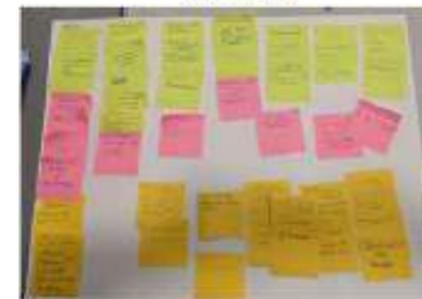
Des participants ont aussi relevé que le parvis de TSE n'est pas du tout pratique pour les personnes à mobilité réduite ou encore les parents avec des poussettes.

L'enjeu est donc de rendre ce parvis pratique à parcourir, que l'on soit cycle ou piétons et quelque soit sa condition physique. Ce projet est également l'opportunité de raccrocher les deux rives en facilitant le passage des riverains et des usagers.

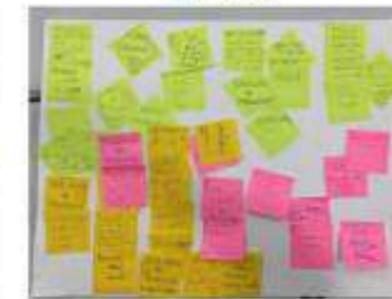


LE TRAVAIL DES PARTICIPANTS

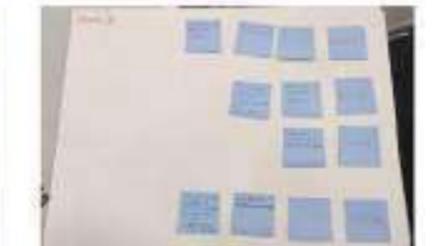
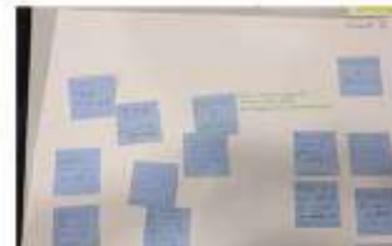
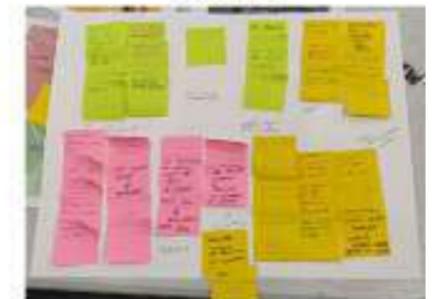
Groupe 1



Groupe 2



Groupe 3



4.2. Synthèse du deuxième atelier de concertation



TEMPS 1 : VISIONNAGE DU FILM D'ANALYSE

- Est-ce que le film est conforme aux idées retenues lors du premier atelier ?
- En quoi cela vous interpelle, vous étonne ?
- Souhaitez-vous ajouter des éléments, des enjeux à la réflexion ?



RETOUR SUR L'ATELIER

 20 avril 2022

Déroulé :

TEMPS 1 - Projection du film d'analyse

 50 participants

TEMPS 2 - Formulation de propositions pour le projet



ENJEUX DISCUTÉS

La mobilité

L'accessibilité

La nature en ville

Tisser les liens
avec le reste du
quartier

Espaces de détente

TEMPS 2 : FORMULATION DE PROPOSITIONS POUR LE PROJET

RAPPEL DES ENJEUX ISSUS DE L'ATELIER 1 ET DU FILM

Permettre à la nature de déborder le canal pour améliorer le cadre de vie

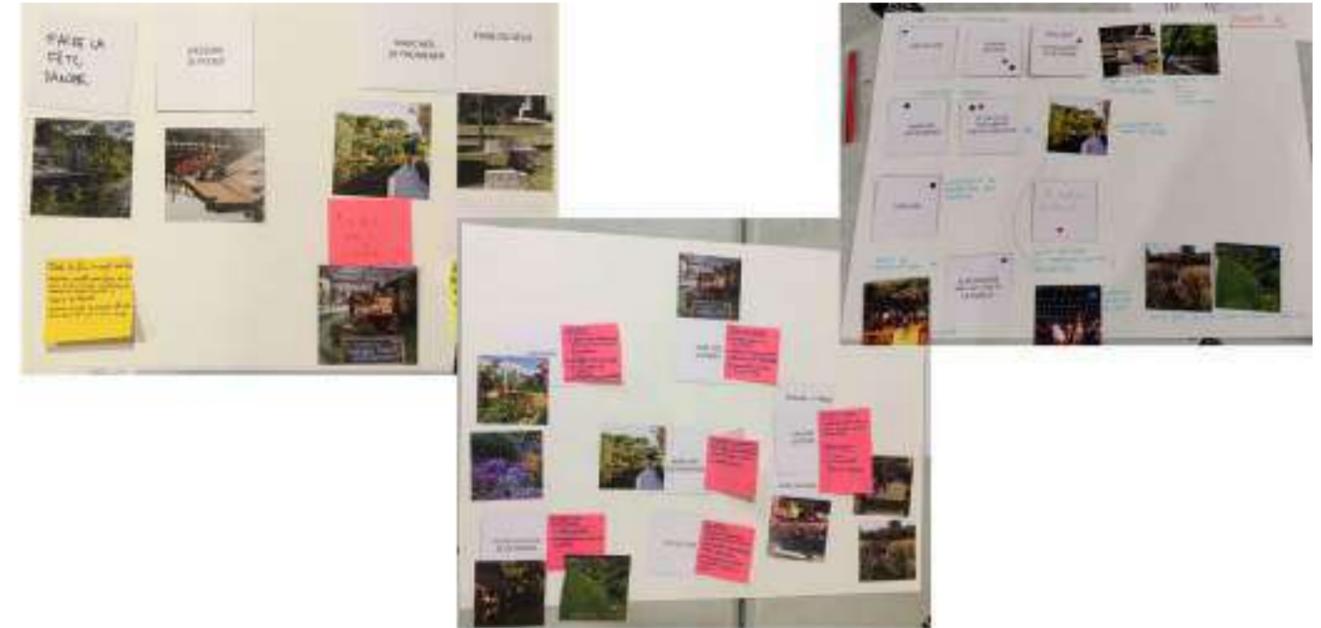
Ménager les usages du lieu pour une cohabitation apaisée

Mettre en valeur le patrimoine pour renforcer l'identité du quartier

Recréer des continuités pour faciliter la circulation à pied et à vélo

Réguler le stationnement et la circulation pour apaiser le quartier et offrir de nouveaux lieux d'usages

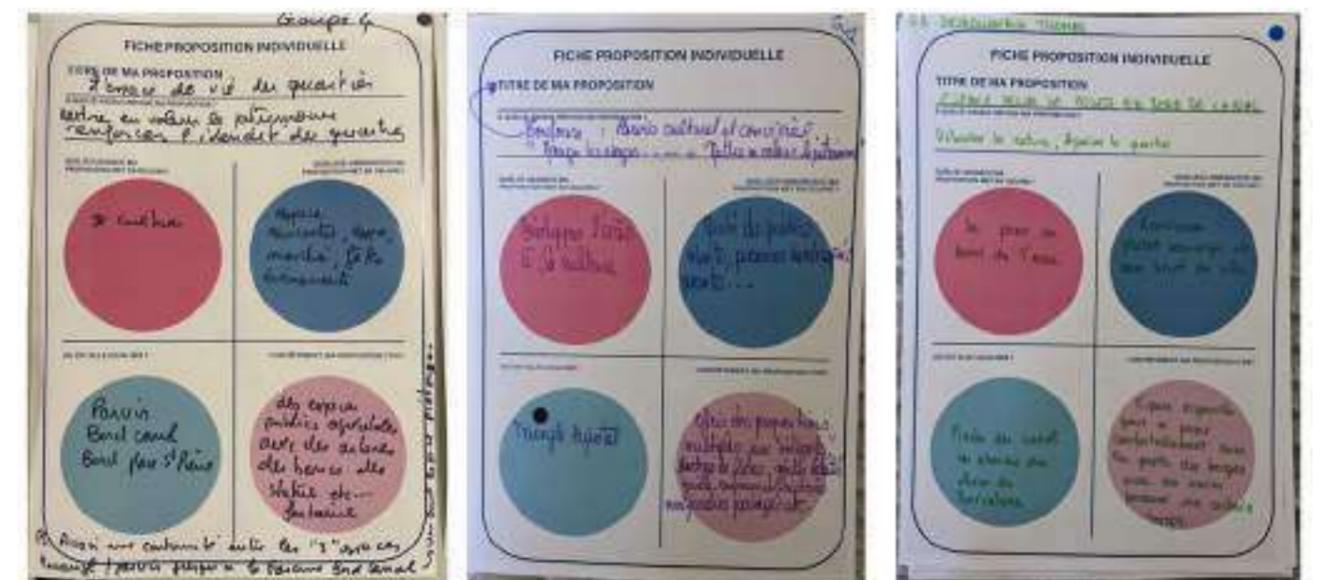
LES PRODUCTIONS DES PARTICIPANTS

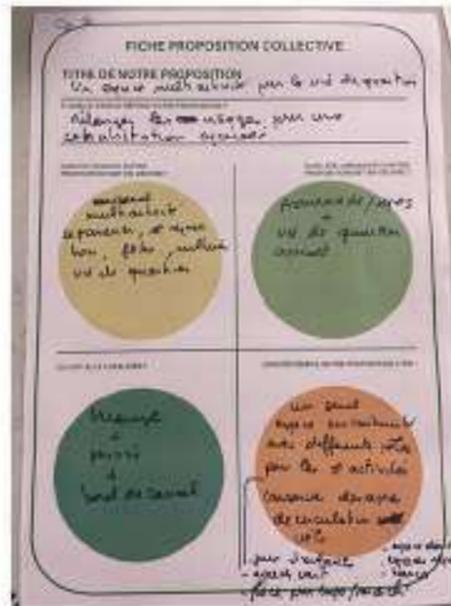


FORMULATION DE PROPOSITIONS POUR LE PROJET

Trois espaces identifiés :

- Le parvis devant TSE
- La place triangulaire d'Armand Duportal
- Le long des Allées de Barcelone





L'accessibilité
 Une passerelle bucolique et touristique au-dessus du canal
 Supprimer la voirie le long des Allées de Barcelone

Les services de proximité
 Créer une zone commerciale animée sur le parvis de TSE

Le lien à la nature
 Ouvrir le mur d'enceinte pour voir loin et apprécier le paysage

Les espaces de vie et de rencontre
 Créer un jardin collectif et partagé, géré par les habitants

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES RÉCURRENTES

Création d'espaces de repos et de détente
 10 propositions

Accessibilité, stationnement et circulation
 5 propositions

Projets culturels
 5 propositions

Création de lieux de rencontre
 3 propositions



PROPOSITIONS COLLECTIVES

Une plus grande place pour la nature
 Créer une progression / une continuité végétale sur tout le parcours

Améliorer la vie du quartier
 Créer un un espace sans rupture, sans voirie pour accueillir les activités du quartier

Améliorer l'accessibilité
 Créer des cheminements pour chaque usagers : piétons, vélos etc.



4.3. Compte-rendus et analyse synthétique des 2 premiers ateliers de concertation

Temps 1 : Atelier d'échange pour établir un diagnostic commun



Parvis Brienne Saint-Pierre

Compte rendu et analyse synthétique de l'Atelier de diagnostic du 16 mars et de l'atelier de propositions du 20 avril 2022

Le contexte de la démarche participative pour le parvis Brienne Saint-Pierre

👉 Pour co-construire ce projet, une démarche participative en trois étapes est proposée, par Comm1possible et AJOA : Écouter / Partager et Proposer / Restituer.

L'objectif de cette démarche en trois étapes est :

- De recueillir dans un premier temps la parole des habitants et des usagers pour établir un diagnostic commun et identifier les enjeux pour l'aménagement du projet Parvis Brienne Saint-Pierre.
- Il s'agit ensuite pour les participants de répondre à ces enjeux et ces besoins identifiés en élaborant des propositions concrètes. Celles-ci serviront de base à l'élaboration des scénarios d'aménagement.
- Enfin, il s'agira de restituer ces scénarios d'aménagement pour recueillir les avis et les suggestions des habitants et des usagers, afin d'enrichir ou d'affiner le projet d'aménagement définitif.

📌 Les objectifs poursuivis par le projet du Parvis Brienne Saint-Pierre

Ces objectifs ont été proposés lors d'un premier atelier de diagnostic partagé, afin que les participants (habitants, riverains, usagers) puissent les préciser et en proposer une lecture citoyenne :

- Développer la nature en ville
- Embellir l'espace public avec des matériaux naturels
- Améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers
- Apaiser la circulation et conforter les mobilités actives
- Mettre en valeur le patrimoine architectural (écluse St Pierre, vestige du rempart, Saint Pierre des cuisines, etc.) et environnemental (canal, chemins de halage, etc)

Nous décrivons dans les parties suivantes les différents temps de cette démarche, en nous efforçant d'en proposer une analyse synthétique.



Pour visionner le film, rendez-vous sur le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=v1KrtVE9uc4>

Un premier atelier de diagnostic autour du projet Parvis Brienne Saint-Pierre s'est déroulé le jeudi 16 mars 2022 au Grand salon du Palais des Sports. **Il a réuni une vingtaine de participants, majoritairement des riverains.**

Il s'est structuré en plusieurs temps de travail :

- Un 1er temps a servi à établir un premier état des lieux citoyen du périmètre du projet en petits groupes. Chaque participant a répondu individuellement à 3 questions pour guider son diagnostic :
 - Q.1 : Si je vous dis le parvis de Brienne Saint-Pierre, qu'est ce que ça évoque pour vous?*
 - Q.2 : Qu'est ce qui est bien et qu'il faut garder dans ce périmètre d'aménagement ? Pourquoi?*
 - Q.3 : Qu'est ce qu'il faudrait changer ou améliorer dans ce périmètre d'aménagement ? Pourquoi ?*
- Les idées de chacun ont ensuite été mises en commun et synthétisées dans un diagnostic partagé. Chaque groupe a désigné deux ambassadeurs pour présenter son travail en plénière, sur la "place du village".
- Dans un second temps, chaque groupe a pu travailler sur les enjeux fondamentaux et la vision d'avenir qu'ils projettent dans ce projet. Une mise en commun sur la "place du village" a de nouveau eu lieu pour débattre des enjeux soulevés par chaque groupe.
- Enfin, une série d'interviews a été menée auprès d'un panel représentatif des participants à l'atelier. Ces interviews ont donné lieu à une capsule vidéo de 10mn qui rappelle les grands apprentissages de l'atelier et les enjeux identifiés par les citoyens pour ce projet d'aménagement.

Ce temps d'écoute a donc permis de recueillir la parole des citoyens pour établir un diagnostic commun et pour identifier les enjeux d'aménagement du projet. Les participants ont formulé à l'issue de ce temps de travail 5 grands enjeux citoyens :

- **ENJEU 1 :**
Permettre à la nature de déborder le canal pour améliorer le cadre de vie
- **ENJEU 2 :**
Ménager les usages du lieu pour une cohabitation apaisée
- **ENJEU 3 :**
Mettre en valeur le patrimoine pour ancrer l'identité du quartier
- **ENJEU 4 :**
Recréer des continuités pour faciliter la circulation vélo
- **ENJEU 5 :**
Réguler le stationnement et la circulation pour apaiser le quartier et offrir de nouveaux lieux d'usages

Temps 2 : Partage du diagnostic commun et atelier de proposition

Un deuxième atelier a eu lieu le mercredi 20 avril 2022 au Grand palais des sports. L'événement a réuni près d'une cinquantaine de personnes. Dans un premier temps, les participants ont visionné le film d'analyse qui synthétise les enseignements du premier atelier de diagnostic. Dans un second temps, ils ont été invités à formuler des propositions concrètes d'aménagement pour le projet du parvis Brienne Saint-Pierre

A. Analyse du temps d'échange autour de la projection du film "Parvis Brienne Saint-Pierre"

Le film met en exergue les enjeux tirés du 1er atelier. Cette projection a donné lieu à un temps d'échange afin de permettre aux participants de réagir, de partager leurs ressentis : est-ce que le film est conforme aux idées retenues lors du premier atelier ? en quoi cela les interpelle, les étonne ? Souhaitent-ils ajouter des éléments à la réflexion ?

De manière générale, les participants ont souligné la pertinence du film. Celui-ci a su rendre compte des attentes des habitants du quartier. Certaines personnes présentes ont tout de même souhaité appuyer quelques enjeux importants, qui ne figuraient pas dans le film.

Une des participantes s'est exprimée sur l'harmonie des espaces. Selon elle, il semble important d'avoir des espaces « avec leurs propre identité, en harmonie mais pas harmonisé ». Elle met en avant le fait que le quartier soit riche en patrimoine : « il y a des immeubles des années soixante, d'autres moins anciens et cela apporte de la diversité et de la richesse ». En effet, ces bâtis permettent de témoigner de l'histoire et des évolutions qu'a connu le quartier. Avoir des espaces avec une identité propre et harmonieuse est un enjeu fort pour les habitants, notamment en termes de valorisation de ce patrimoine.

Par ailleurs, un des participants a évoqué la Manufacture des Tabacs, haut lieu historique du quartier, dont il regrette que l'histoire ne soit pas plus mise en avant : « Enfin, la manufacture qui est un haut lieu historique des ouvrières n'est pas mis en avant, il n'y a pas de recul au niveau paysager pour sa mise en valeur touristique...etc. ». Cette mise en valeur contribuerait ainsi à renforcer l'attractivité du quartier.



Un sujet très discuté : l'accessibilité

Un intervenant trouve que le sujet n'a pas été assez traité dans le film. Sur onze intervenants, quatre ont souhaité s'exprimer à ce sujet :

- Le premier intervenant a évoqué le désir d'avoir des espaces cohérents. Conscient qu'il faille préserver le patrimoine et « *la jolie vue sur le pont de l'Artillerie* », il souhaiterait néanmoins qu'une passerelle soit construite pour faciliter le passage d'une berge à l'autre. Il souligne l'importance de cet aménagement, qui est par ailleurs très demandé par les étudiants. Cette passerelle permettrait à ces derniers d'éviter un contournement du canal en sortant de l'université.
- Une autre participante a souligné que « *L'accessibilité [lui] fait penser au déficit de lumière la nuit* ». En effet, le manque d'éclairage de certains lieux la nuit est source d'un sentiment d'insécurité, notamment le long du canal, au niveau du triangle d'Armand Duportal. « *C'est le noir complet* » affirme-t-elle. Elle assure être obligée d'utiliser la lumière de son téléphone lorsqu'elle passe par ce chemin. L'éclairage reste donc un enjeu lié à la sécurité des déplacements dans l'espace public et à l'amélioration de la visibilité.
- Enfin, un des derniers intervenants a rebondi sur cette idée d'accessibilité pour tous en soulignant qu'il manquait dans le film l'intégration des familles, des enfants et des personnes à mobilité réduite : « *Aussi, il n'y avait pas le mot enfant dans le film. Peut-être songer à plus intégrer les familles, les baby-sitters, les personnes avec des poussettes, des fauteuils roulants...etc.* ». Un problème appuyé par une participante munie d'une canne, qui a insisté sur les difficultés à se déplacer dans ces espaces publics pour les personnes à la mobilité réduite : changement de niveaux entre les trottoirs, escaliers glissants devant TSE, manque de rampe d'accessibilité, revêtements peu stabilisés, etc.
- Cet enjeu sur l'accessibilité a interpellé un autre participant : « *mon commentaire rejoint l'accessibilité et la lumière quelque part [...] On parle beaucoup des lieux de passage mais peu de là où on se pose. Ce sont des lieux de partage et de rencontre, il faut que ce soit accessible à tout le monde* ». Par ces propos est posée l'idée de l'accessibilité des lieux pour tous afin de favoriser le partage.

Par ces propos, trois enjeux sont donc évoqués : d'une part l'accessibilité de la voirie et des espaces publics pour tous de manière à ne marginaliser aucun usager, favoriser le partage et par la même occasion la mixité sociale.

La mobilité :

Une attention particulière a été portée aux mobilités et à la circulation. Un sentiment partagé par deux participants.

- L'un d'eux souhaiterait que l'on pense davantage aux mobilités futures: « *Mais il y a d'autres 2 roues que les vélos. Je parle des trottinettes et autres. Il ne faut pas penser les déplacements uniquement pour aujourd'hui mais aussi pour dans 10 ans. Il y aura des déplacements électriques de plus en plus nombreux et pas que des vélos.* ».

Les participants se rejoignent sur l'idée que les axes de circulation doivent être plus sûrs pour les vélos et les piétons. L'enjeu étant de recréer des continuités pour faciliter la circulation à pied et à vélo en toute sécurité.

Espaces de détente et nature en ville :

Un des derniers intervenants de ce temps d'échange souhaite que les espaces vides soient aménagés pour avoir des lieux où se poser, où l'on passe du temps. Il insiste aussi sur le fait qu'à la différence du centre-ville, « *le quartier a de la place pour accueillir plus de nature* ».

Tisser les liens avec le reste du quartier :

En dernier lieu, un participant s'est aussi posé la question de « *comment penser le quartier en lui-même et avec ses connexions au reste de la ville ?* ». C'est ainsi, que Hafid El Mehdaoui de l'agence COMM1POSSIBLE lui rappelle que le but est d'aménager ce quartier dans son épaisseur, autrement dit pas seulement les abords des rives du canal mais aussi son interconnexion avec les autres quartiers et que ces sujets peuvent être traités lors des ateliers.

B. Analyse des propositions de l'atelier 2

Après le visionnage du film et la discussion qui s'en est suivie, les participants qui le souhaitent ont participé à l'atelier de propositions citoyennes. Ce temps devait permettre à chacun de formuler des propositions concrètes d'aménagement sur le périmètre du projet, en s'appuyant sur les enjeux tirés du diagnostic citoyen et en réfléchissant aux usages et aux ambiances auxquelles leurs propositions pouvaient faire écho.

Les participants ont commencé par explorer, approfondir et enrichir les enjeux du projet. Le but était de définir des usages et des ambiances sur les trois espaces étudiés pour répondre aux enjeux discutés lors du temps précédent. Les trois espaces de réflexions concernés sont les suivants :

- Le linéaire le long des allées de Barcelone et le long du canal,
- Le parvis devant la Toulouse School of Economics et son parking,
- la place triangulaire d'Armand Duportal).

Les participants ont ensuite travaillé à l'écriture de propositions individuelles et collectives pour le futur projet d'aménagement.

Nous analyserons dans une première partie les propositions récurrentes formulées par les participants. Nous mettrons ensuite en avant les propositions remarquables des participants. Enfin, nous présenterons une analyse des propositions collectives formulées par les 4 groupes de travail.

1. Les propositions individuelles récurrentes

Dans les propositions récurrentes, on en trouve de nombreuses liées au manque d'espaces de repos et de détente (10 propositions).

En effet, sur trente propositions individuelles concrètes, dix sont relatives au temps de repos. Dans la majorité des cas, elles rejoignent toutes les idées suivantes :

- **La première proposition** est celle d'installer des bancs dans les différents espaces du projet. Cela reflète le manque de mobilier urbain pour pouvoir se (re)poser. Ces bancs et ces espaces peuvent aussi répondre à d'autres usages tels que le fait de s'asseoir pour se restaurer et/ou se mettre à l'ombre.
- **La deuxième proposition** porte sur l'installation d'îlots suspendus au-dessus de l'eau. "Le long du canal, faire des îlots et des havres de paix, pourquoi pas des hamacs

au-dessus de l'eau, avoir de la nature partout". Ici nous pouvons noter, au-delà du manque de mobilier urbain, un manque de valorisation de cet atout paysager.

- **La troisième proposition** récurrente est celle de points d'arrêts qui permettent de se reposer : "Avoir des points d'arrêts, de repos le long du canal ». Elle reflète le manque d'espaces aménagés pour faire une pause lors d'une balade, des espaces qui pourraient aussi répondre aux demandes de pouvoir contempler le paysage, d'observer la nature et la vie urbaine, etc.

Au-delà de ces usages, on remarque que les propositions récurrentes soulignent l'importance du canal. Il semble que pour les habitants du quartier, c'est un endroit propice à la rêverie et au bien-être, qui soulève l'intérêt de tous pour la nature en milieu urbain.

En second lieu, les propositions individuelles récurrentes concernent les problèmes d'accessibilité, de stationnement, de voirie et de circulation (5 propositions).

Ces thématiques ont été très discutées et cinq propositions concrètes sont relatives à ces sujets interdépendants.

- **La première proposition**, soutenue deux fois dans les fiches individuelles, est l'étude du stationnement des riverains : "Aussi un point controversé, étudier des solutions pour le stationnement des riverains et faire un point sur l'accessibilité ". La concentration de véhicules stationnés dans le quartier est vécue comme une difficulté à surmonter. Les habitants ont exposé le fait que le stationnement peut parfois être un obstacle à la circulation des usagers car il occupe une place trop importante dans l'espace public. En ce sens, ils souhaitent bénéficier de places de stationnement réservées uniquement aux riverains grâce à une nouvelle réglementation. Cela contribuerait d'une certaine manière à impulser davantage le recours aux mobilités douces et aux transports en commun.
- **La deuxième proposition** récurrente est relative aux sujets cités précédemment, notamment à la circulation et aux mobilités douces : "Supprimer la circulation des véhicules quand c'est inutile. Donc le schéma à réfléchir en premier c'est l'accessibilité, la circulation des personnes. Il faut des axes rapides et sûrs, développer les trottinettes dont on ne parle pas".
- **La troisième proposition** est de prioriser les piétons et les vélos sur les véhicules, une demande fortement partagée par les participants. Nous avons pu l'observer dans une autre fiche individuelle : "un seul espace, avec piétons et pistes cyclables mais pas de voitures." Cela met en évidence les tensions qui peuvent exister entre les véhicules et

les mobilités douces. Se dessine alors une problématique de conflits d'usages, qui pose la question de la gestion de l'espace dans ce quartier pour l'apaiser.

- **La quatrième proposition** individuelle vient nuancer les propositions précédentes. En effet, elle encourage le fait que le quartier puisse rester un lieu de passage. On pourrait notamment installer des parking-minutes pour les personnes qui souhaitent faire leurs courses dans le quartier : *"Continuer à faire ses courses dans le quartier. TSE peut en bénéficier. Aussi, le maintien de quelques parkings, pourquoi pas des parkings minutes pour que les gens puissent continuer à passer dans le quartier."* Cette résolution met en avant les enjeux économiques du quartier et de son attractivité, afin qu'il ne devienne pas un « quartier-dortoir » mais reste animé, notamment par les commerces et les services de proximité.

Nous avons dans un troisième temps des propositions récurrentes qui évoquent la dimension culturelle que le projet peut apporter au quartier (5 propositions).

Sur les trente propositions individuelles concrètes, cinq concernent la culture. La culture pourrait être, dans les exemples cités ci-dessous, un moyen de mettre en valeur l'héritage patrimonial du quartier et lui redonner de la vie.

Sur les cinq propositions culturelles, nous en avons recensé trois situées au niveau de la place triangulaire d'Armand Duportal :

- **La première des propositions culturelles** est de créer un espace avec des expositions temporaires en libre accès, notamment pour les associations artistiques : *"Faire des espaces ouverts, libre accès pour des associations par exemple ou accueillir des marchés."* Ces propos montrent une volonté de voir une diversité d'acteurs impliqués dans l'aménagement et l'animation de l'espace public, notamment les associations qui contribuent à animer la vie du quartier.
- **La deuxième proposition**, soutenue par deux participants, est d'installer de la signalétique pour expliquer l'histoire du quartier et de ses monuments : *"Brienne culture. L'objectif est de renforcer le partage sur la culture au niveau du boulevard Armand DUPORTAL. Place vide donc mettre des expos photos ou des panneaux pour montrer comment ont été construits les remparts."* Cette signalétique mettrait en valeur la mémoire urbaine des lieux, voire même l'identité territoriale et historique des habitants du quartier.
- **La troisième proposition** vient compléter ces précédentes. Il s'agit de renforcer l'animation culturelle : *"offrir de multiples propositions culturelles. Par exemple, des jeux intelligents pour enfants, des goûters débats, des guides conférences sur l'histoire voire des îlots différents, le tout localisé sur le triangle Duportal"*. Un espace de jeux

pour enfants a également été proposé pour redonner sa place à l'enfant dans l'espace public.

- **Enfin, la quatrième proposition** porte sur la création d'un espace scénique localisé près du canal, qui pourrait par exemple accueillir des musiciens : *"un espace en bout de canal pour des musiciens pour le plus grand plaisir des promeneurs"*.

Ainsi, l'ensemble de ces propositions culturelles peuvent être des atouts qui profiteront à l'image du quartier, à son attractivité, au bien-être et au lien social.

La quatrième thématique relevée par les propositions les plus récurrentes porte sur l'aménagement du canal, notamment par la création de lieux de rencontre (3 propositions).

Trois propositions individuelles se rejoignent autour de cette idée :

- **La proposition d'organisation de cafés au bord ou sur l'eau** : *"Un café au bord de l'eau, prendre un verre au calme sur l'eau"*.
- **L'installation de péniches ou de guinguettes**, proposition soutenue par deux participants : *"proposer une péniche ou juste un lieu qui invite à se poser avec des amis, se promener ou boire un verre avec une vue mettant en valeur le patrimoine de navigation"*.

Le but est de pouvoir réintégrer ce canal dans son environnement urbain, à travers la valorisation du patrimoine fluvial et par la création d'une dynamique autour de sa fonction de navigation. Cette dynamique, selon les habitants, passerait par la mise en place de lieux de restauration conviviaux sur l'eau. En outre, cela permettrait de profiter du cadre paisible, naturel et sauvage du canal qui est un vrai atout paysager, écologique et propice au partage.

2. Les propositions individuelles remarquables

Nous mettons ici en exergue des propositions plus isolées mais particulièrement intéressantes de par leur nature et leur formulation.

La thématique de l'accessibilité :

- **La première proposition individuelle** remarquable concerne l'hypothétique passerelle, qui pourrait devenir un atout touristique. On comprend ici l'envie d'attirer des personnes extérieures au quartier, qui profiteraient de ce passage bucolique au-dessus du canal de Brienne. Cette proposition pourrait rejoindre l'idée de « lieu de passage » évoquée précédemment dans les propositions individuelles récurrentes. En outre, la passerelle permettrait un cheminement sécurisé réservé aux piétons.
- **La deuxième proposition** concerne le chemin de halage qui est aujourd'hui une impasse. Une proposition de prolongement de ce chemin a été évoquée afin de bénéficier d'une piste cyclable arborée, éclairée et qui permettra la jonction entre la rue Valade et les Allées Barcelone. Il y a donc des espaces qui pourraient être connectés.
- **La troisième proposition** individuelle remarquable concerne les allées Barcelone. Elle demande la suppression complète de la voirie : « proposition pour supprimer la voirie côté allées Barcelone afin d'avoir une continuité sur le canal tout en conservant la mobilité douce. ». Cela permettrait de renforcer les aménités paysagères du secteur, principalement autour du canal.

La thématique des services de proximité :

- **La première des propositions** remarquables liée aux services de proximité est de créer une zone commerciale : "Ouvrir le parvis en face de TSE pour créer une zone commerciale animée toute la journée en fonction du rythme quotidien des gens et des usages qu'ils ont. Des marchés et foodtrucks pour ensuite ouvrir à des artisans [...] ». Cette dernière devra être animée selon différentes temporalités : marchés, artisans, food-trucks, etc. Il s'agit de ne pas s'intéresser uniquement à une lecture spatiale du quartier mais aussi d'étudier les temporalités de chaque individu afin de s'adapter à leurs rythmes quotidiens, parfois avec des horaires particuliers. « [...] Cela permettrait aux gens de se réapproprier la place. Pour contrebalancer le côté festif, ça permettrait une transition douce. ». Dans sa configuration actuelle, le parvis est vécu comme un espace public sous-utilisé et peu qualitatif, alors qu'il pourrait être un lieu idéal de transition entre l'animation du cœur de ville et de la place Saint-Pierre et l'atmosphère plus calme du canal de Brienne.

En résumé, il y a donc une problématique tant au niveau des services de proximité, des rythmes quotidiens propres à chaque habitants, que de réappropriation de la place du parvis jugée trop minérale et pas assez végétale. Cette proposition collective est donc une solution pour une transformation douce.

La thématique du lien avec la nature :

- **La première proposition** pour faire le lien avec la nature a été de proposer un parcours de santé le long du canal. Ce dernier permettrait de contribuer au bien-être des habitants à travers différents aménagements sportifs, le tout en profitant du cadre paysager et de l'environnement.
- **La seconde et dernière proposition remarquable** de cette catégorie est en faveur de l'ouverture du mur d'enceinte situé devant TSE. Bien qu'il soit classé, il crée une barrière visuelle et il ne permet pas de profiter du paysage et de voir loin. "Aussi, désacraliser le mur d'enceinte qui longe le début des allées de Barcelone et qui empêche la perspective visuelle, ouvrir et faire quelque chose de plus agréable même si c'est un élément du patrimoine il y a des idées intéressantes à trouver."

La thématique des espaces de vie et de rencontre :

L'**unique proposition** à ce sujet est la suivante : "Créer un jardin collectif partagé (potager et fleuri), géré par un groupe d'habitants volontaires et dans lequel on peut proposer des ateliers intergénérationnels. Il y a des jardins mais on n'y va pas forcément."

Cette fiche individuelle appuie l'idée de mixité, notamment à travers des jardins collectifs qui favoriseraient l'intergénérationnel ou encore des jeux pour enfants, afin d'intégrer davantage les familles dans l'espace public.

En outre, la mise en place d'activités comme des marchés est demandée. En résumé, la création de lieux qui rassemblent diverses activités et qui soient fréquentés par tous.

3. Les propositions collectives

Le dernier temps de travail en atelier a été consacré aux propositions collectives. Ce temps de convergence en sous-groupe permet de donner naissance à une ou deux propositions collectives d'aménagement plus travaillées, éventuellement à plus grande échelle. Elles sont ensuite partagées à l'ensemble des participants de l'atelier. Cela permet de passer d'une intelligence individuelle à collective.

Lors des propositions individuelles, c'est la thématique de l'accessibilité qui a primé. Cependant, les propositions collectives quant à elles se tournent davantage vers l'intégration de la nature.

En ce sens, nous avons recueilli 3 propositions collectives sur 7 qui renvoient à la nature :

- **La première proposition collective** est en rapport avec la nature et le patrimoine : "Faire le lien entre la nature et l'histoire". L'idée est de tisser des liens entre le patrimoine historique et naturel pour renforcer l'identité du quartier : « *Faire ressortir le lien entre la nature et l'histoire pour retrouver le côté nature, îlots de fraîcheur et culture.* ».
- **La deuxième proposition collective** est : "Adapter la végétation existante" : « *La proposition concrète fait référence à l'élément naturel qui ressortait beaucoup donc il faut adapter la végétation existante et amener de la poésie. Intégrer le végétal de manière différente avec les jardins partagés ou de la connaissance autour de la nature. Lorsqu'on atterrit sur le parvis, avoir du végétal de manière un peu plus haute. Créer de l'ombre pour faire son marché ou réintégrer des arbres par exemple* ».
- **La troisième proposition** est le réaménagement du chemin de halage en espace de détente : "Réaménagement du chemin de halage de la Garonne au pont de l'Artillerie, plus large, prévoir des endroits pour se poser dans l'herbe. En bord de Garonne, essayer d'avoir une plateforme pour la musique, pour les artistes. "

Deux propositions portaient sur la vie du quartier :

- **La création des espaces de détente et de convivialité.** « *Aménager des lieux pour profiter du canal et de la nature et s'en rapprocher à travers des activités de partage. Créer des balcons sur le canal, la passerelle, des guinguettes et jardins collectifs.* »
- **La création d'un espace multi-activités** pour le quartier. « *Un seul espace sans rupture sans voirie pour permettre différents pôles où pratiquer des activités (se reposer, organiser une fête, avoir des jeux d'enfants dans la verdure, etc.)* »

Enfin, nous retrouvons la thématique de l'accessibilité à travers deux propositions collectives distinctes :

- **La première proposition** liée à l'accessibilité concerne le conflit d'usages entre cyclistes et piétons : "Attention à la confrontation entre cyclistes et piétons : canaliser par des pistes cyclables. Séparer pour que ça soit plus pratique, en gros bien penser les chemins pour chaque usagers. "
- **La seconde** concerne plutôt l'éclairage de nuit. Néanmoins, la proposition collective ne concerne pas le déficit de lumière comme nous l'avions indiqué auparavant : "Aussi l'éclairage de nuit, rester dans quelque chose d'assez sombre pour ne pas perturber la biodiversité, ou alors quelque chose de discret. ". On parle donc bien de l'intensité de l'éclairage. Il faut mettre en place un éclairage de nuit assez sombre en harmonie avec la nature de manière à ne pas perturber la biodiversité qu'elle englobe.

CONCLUSION

Après avoir développé l'ensemble des éléments recueillis lors de ce deuxième atelier, il est nécessaire de pointer les sujets centraux pour améliorer ce site du parvis Brienne Saint-Pierre dans le cadre de ce réaménagement.

L'orientation globale du projet, selon les habitants, repose sur différentes problématiques exposées lors de cet atelier.

Dans un premier temps, il faudra pallier au manque d'espaces de repos et de détente, destinés notamment à des fins de loisirs et qui soient accessibles à tous. De plus, les participants ont affirmé la nécessité de bénéficier d'espaces fonctionnels où l'on peut se restaurer, boire, se rafraîchir, se reposer. L'enjeu est d'avoir des lieux qui permettent aux usagers de trouver un certain confort dans l'espace public. Se retrouver à l'extérieur leur permet par la même occasion de créer des interactions sociales avec les autres.

Dans un autre registre, le manque de valorisation du canal a été largement souligné. La majorité des propositions se concentrent sur du canal, faisant de celui-ci un des éléments majeurs des discussions. Fort héritage patrimonial, il est une composante essentielle de l'identité et de la mémoire de ce quartier. En outre, son cadre idyllique, sauvage et naturel répond à une demande sociale croissante : l'accès à plus de nature en ville. Les cheminements aux abords du canal sont très prisés car favorables à la pratique de mobilités douces. La marche et le vélo sont d'ailleurs très pratiqués dans le quartier, créant des tensions entre automobilistes et usagers de modes de déplacements plus doux. Ces conflits d'usages se traduisent notamment à travers les problèmes de stationnement.

Enfin, les habitants regrettent le manque d'animation, de lieux de rencontre et de vie dans le périmètre du projet. Sont alors préconisés des espaces propices à la création d'évènements pour faire vivre le quartier. Ainsi, différents acteurs externes tels que des guides conférenciers ou des musiciens seraient impliqués, afin que ce quartier soit plus animé et que les habitants puissent se réapproprier l'espace public.



LA PAROLE HABITANTE : SYNTHÈSE DES DEUX ATELIERS DE CONCERTATION



UN PAYSAGE DU CANAL QUI SE RAMIFIE DANS LES QUARTIERS

- ✔ **Des plantations pour aménager de nouveaux espaces d'ombre et de fraîcheur**, notamment sur le parvis de TSE.
- ✔ **Une nature synonyme de partage** avec la création de **jardins/ bacs plantés collectifs et des dispositifs d'information** pour en apprendre plus sur la faune et la flore.
- ✔ **Une attention particulière portée à la cohabitation avec la biodiversité**, notamment avec des solutions d'éclairage intelligent la nuit.
- ✔ **Des continuités paysagères et de déplacement** avec l'aménagement du chemin de halage et du haut de la rive.

LA PAROLE HABITANTE : SYNTHÈSE DES DEUX ATELIERS DE CONCERTATION



DE NOUVEAUX ESPACES DE VIE POUR DE NOUVEAUX USAGES

- ✓ **La création de mobilier urbain dans les trois espaces identifiés par le projet**, qui s'intègrent à l'environnement, pour se détendre et se poser.
- ✓ **La création d'activités sur et/ou en bord de canal** pour se retrouver dans une ambiance naturelle, urbaine et conviviale.
- ✓ **La possibilité de faire de la place Armand Duportal un cœur de quartier animé et lié au canal** : marché, foodtruck, espace de jeux pour les enfants en fonction des heures et des jours de la semaine.

LA PAROLE HABITANTE : SYNTHÈSE DES DEUX ATELIERS DE CONCERTATION



DES AMÉNAGEMENTS QUI FAVORISENT LA BALADE ET LES MOBILITÉS DOUCES

- 
La création d'espaces de circulation pour les différents usagers afin d'éviter les conflits d'usages : des espaces pour les vélos et des espaces pour les piétons.
- 
La création d'une passerelle piétonne pour faciliter la traversée d'une rive à l'autre pour éviter de grands détours aux étudiants et aux habitants du quartier.
- 
Un réaménagement du chemin de halage pour en faire un vrai lieu de balade, un parcours santé avec des haltes régulières.
- 
Mieux aménager le parvis de TSE pour le rendre praticable à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite ou pour les poussettes.

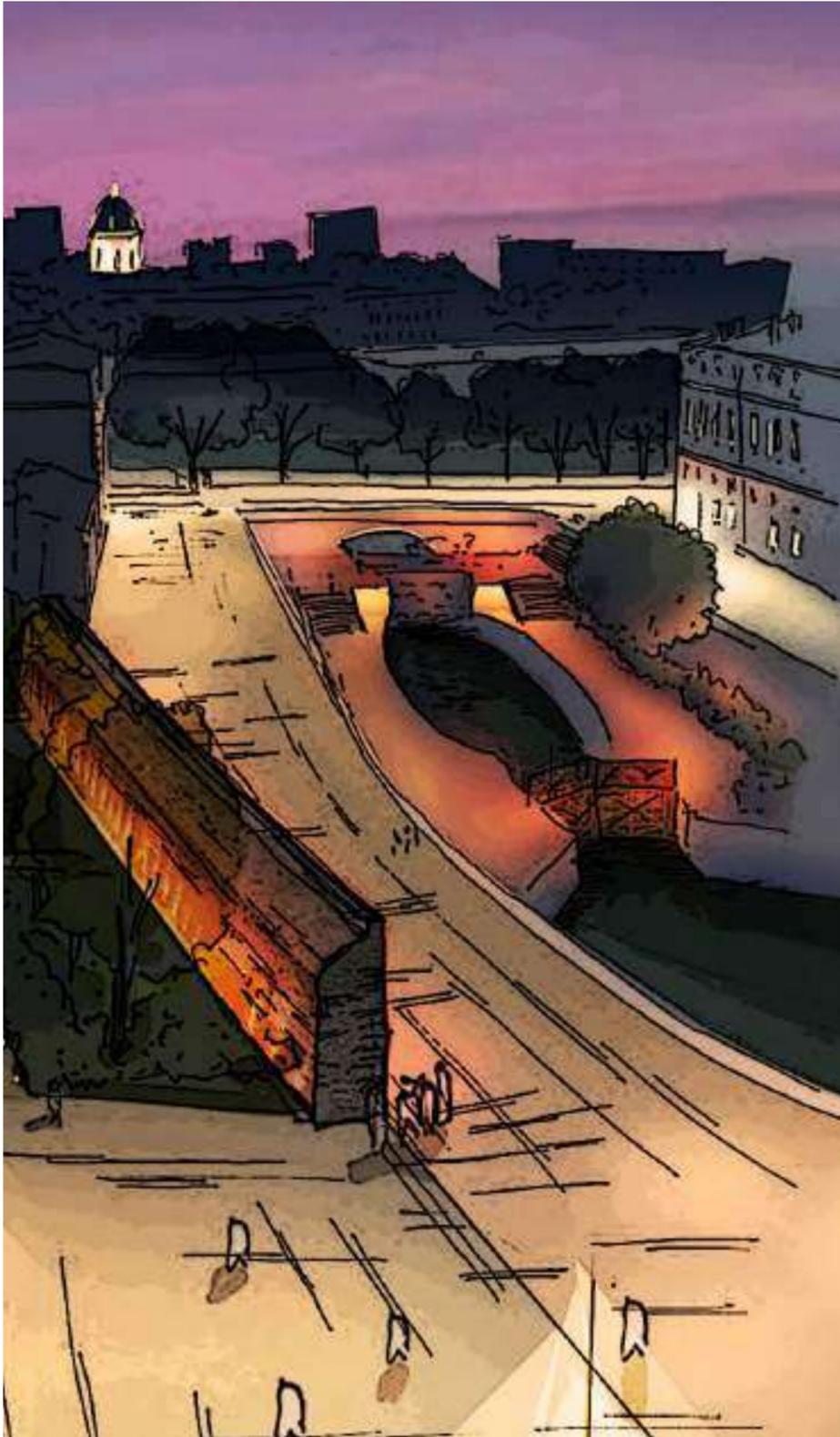
LA PAROLE HABITANTE : SYNTHÈSE DES DEUX ATELIERS DE CONCERTATION



RÉDUIRE LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT POUR DONNER DE L'ESPACE AUX USAGES ET À LA NATURE

- +** De mobilités douces et mieux organisées
- +** D'espaces de repos pour se poser, se reposer, se retrouver
- +** D'accessibilité au chemin de halage et des usages répartis entre le bas et le haut de la rive
- +** D'espaces publics accessibles, praticables, sécurisés pour tous les publics
-  Trouver un système d'accès pour les véhicules qui soit réservé aux seuls riverains

LA PAROLE HABITANTE : SYNTHÈSE DES DEUX ATELIERS DE CONCERTATION



METTRE EN LUMIÈRE LE PATRIMOINE ET LA CULTURE POUR CRÉER UNE IDENTITÉ VIVANTE DU QUARTIER

- 
Réinvestir l'espace public par la culture : exposition photos en plein air, animations culturelles et intergénérationnelles sur la place Armand Duportal et création d'une scène tournée vers la Garonne à l'entrée de l'écluse Saint-Pierre.
- 
Penser une signalétique qui révèle la mémoire des lieux, tant du point de vue du patrimoine bâti que du végétal.
- 
Faire du lien entre l'histoire, la culture et la nature, pour transformer les lieux du projet en espaces d'expression qui soient des îlots de fraîcheur et de culture.
- 
Mettre en lumière le patrimoine historique de nuit pour en révéler l'ambiance, le charme et renforcer l'identité poétique du quartier.

4.4 Analyse du troisième atelier de concertation

ATELIER 3 : RESTITUER ET REFLECHIR

DÉROULÉ DE L'ATELIER DU 9 JUIN



TEMPS 1 - Restitution du travail de l'atelier de diagnostic partagé et de l'atelier de propositions citoyennes

TEMPS 2 - Présentation des scénarios d'aménagement proposés par la maîtrise d'œuvre

TEMPS 3 - Recommandations et enrichissement des scénarios d'aménagement en atelier

TEMPS 4 - Les prochaines étapes pour le projet Parvis Brienne Saint-Pierre

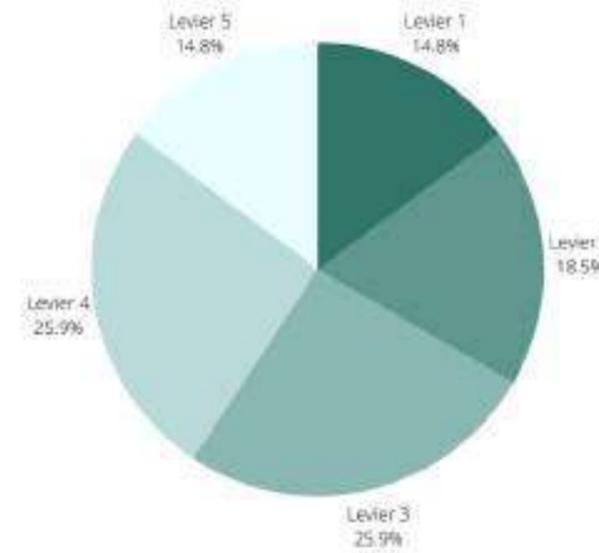
RECOMMANDATION ET D'ENRICHISSEMENT DES SCÉNARIOS

1 Classez par ordre de priorité les 5 leviers d'intervention identifiés par les citoyens pour la réussite du projet ?

2 Selon vous, quel scénario répond le mieux à vos priorités ? (scénario circulé ou scénario piéton). Pourquoi ?

3 Quelles sont les pistes d'amélioration / d'enrichissement que vous souhaitez proposer pour le scénario retenu ?

RÉCURRENCE DES LEVIERS ARRIVÉS EN 1^È POSITION *



Levier 1 : Un paysage du canal qui se ramifie dans les quartiers

Levier 2 : De nouveaux espaces de vie pour de nouveaux usages

Levier 3 : Des aménagements qui favorisent la balade et les mobilités douces

Levier 4 : Réduire la circulation et le stationnement pour donner de l'espace aux usages et à la nature

Levier 5 : Mettre en lumière le patrimoine et la culture pour créer une identité vivante du quartier

* Sur 27 fiches remplies pour cette question

PRIORISATION DES 5 LEVIERS (EN NOMBRE DE VOIES)



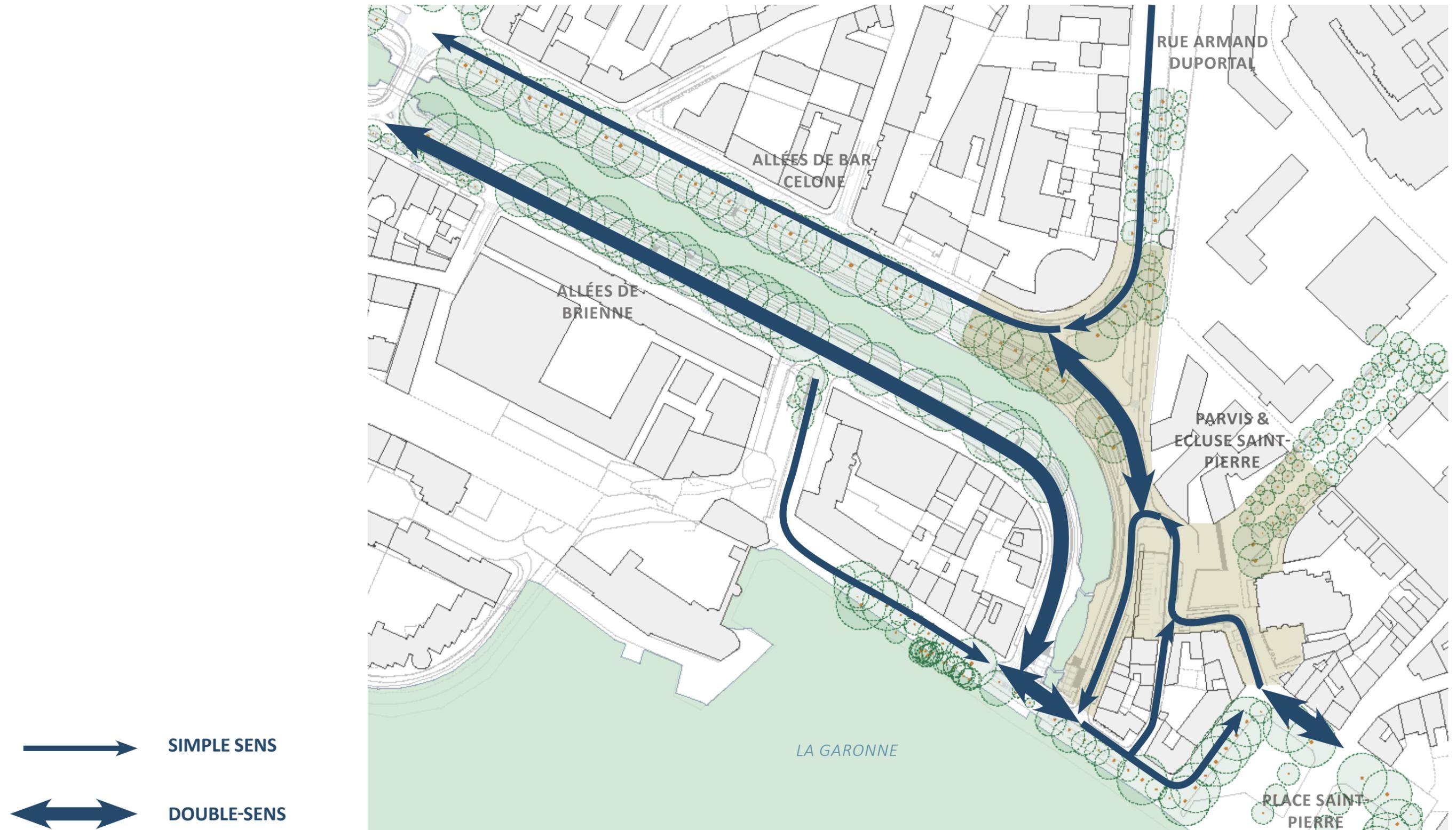
QUELS SCÉNARIO RÉPOND LE MIEUX AUX PRIORITÉS DES PARTICIPANTS *

18 POUR LE SCÉNARIO PIÉTON (70%)

7 POUR LE SCÉNARIO CIRCULÉ (26%)

1 POUR LES DEUX (4%)

PRÉSENTATION DU TRAVAIL SUR LA CIRCULATION AUX HABITANTS ÉTAT ACTUEL



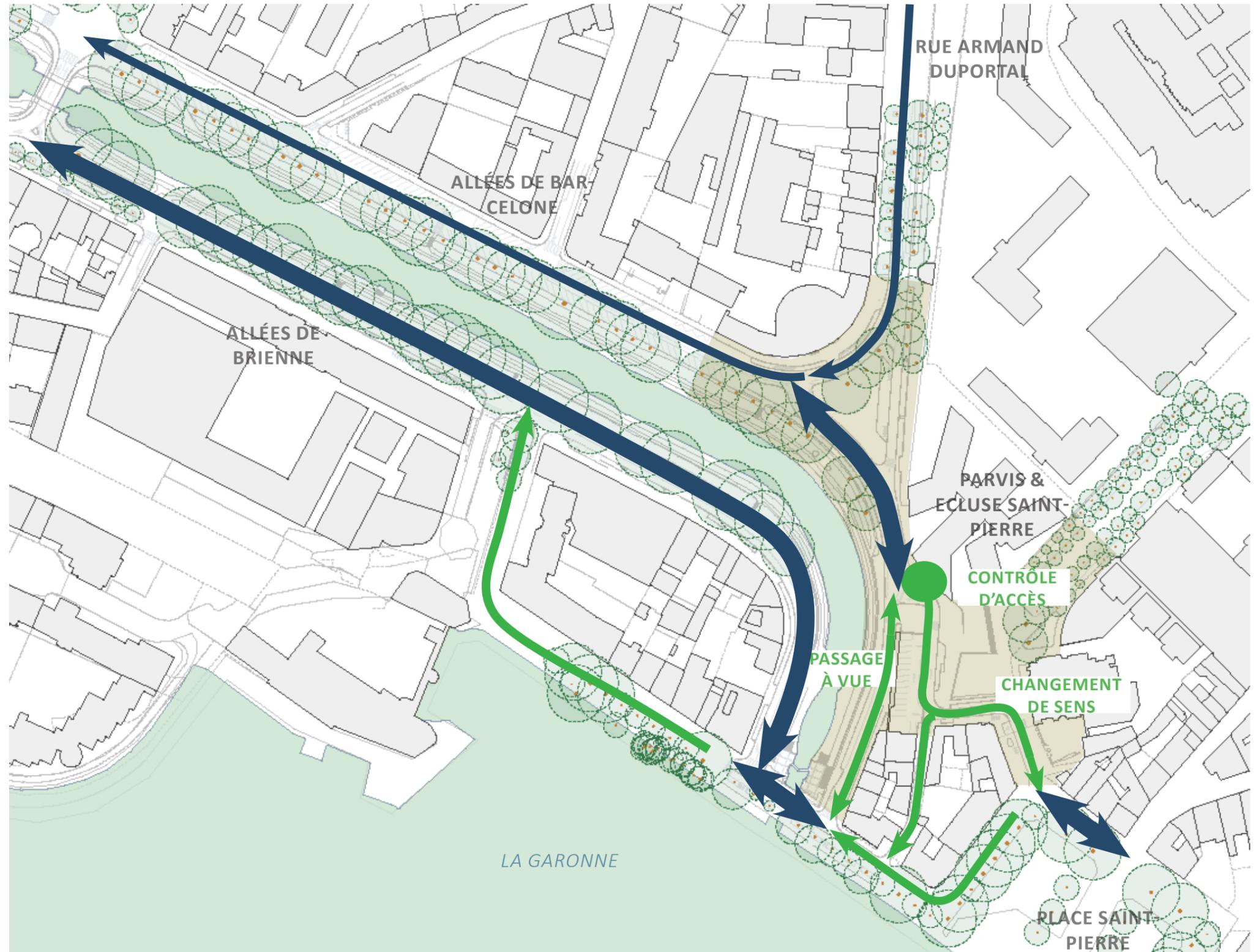
→ SIMPLE SENS
↔ DOUBLE-SENS

PRÉSENTATION DU TRAVAIL SUR LA CIRCULATION AUX HABITANTS PROJET SCÉNARIO CIRCULÉ (À HORIZON 2025)

LÉGENDE

-  SIMPLE SENS
-  DOUBLE-SENS
-  CHANGEMENT DE SENS
-  CONTRÔLE D'ACCÈS

ÉTAT ACTUEL

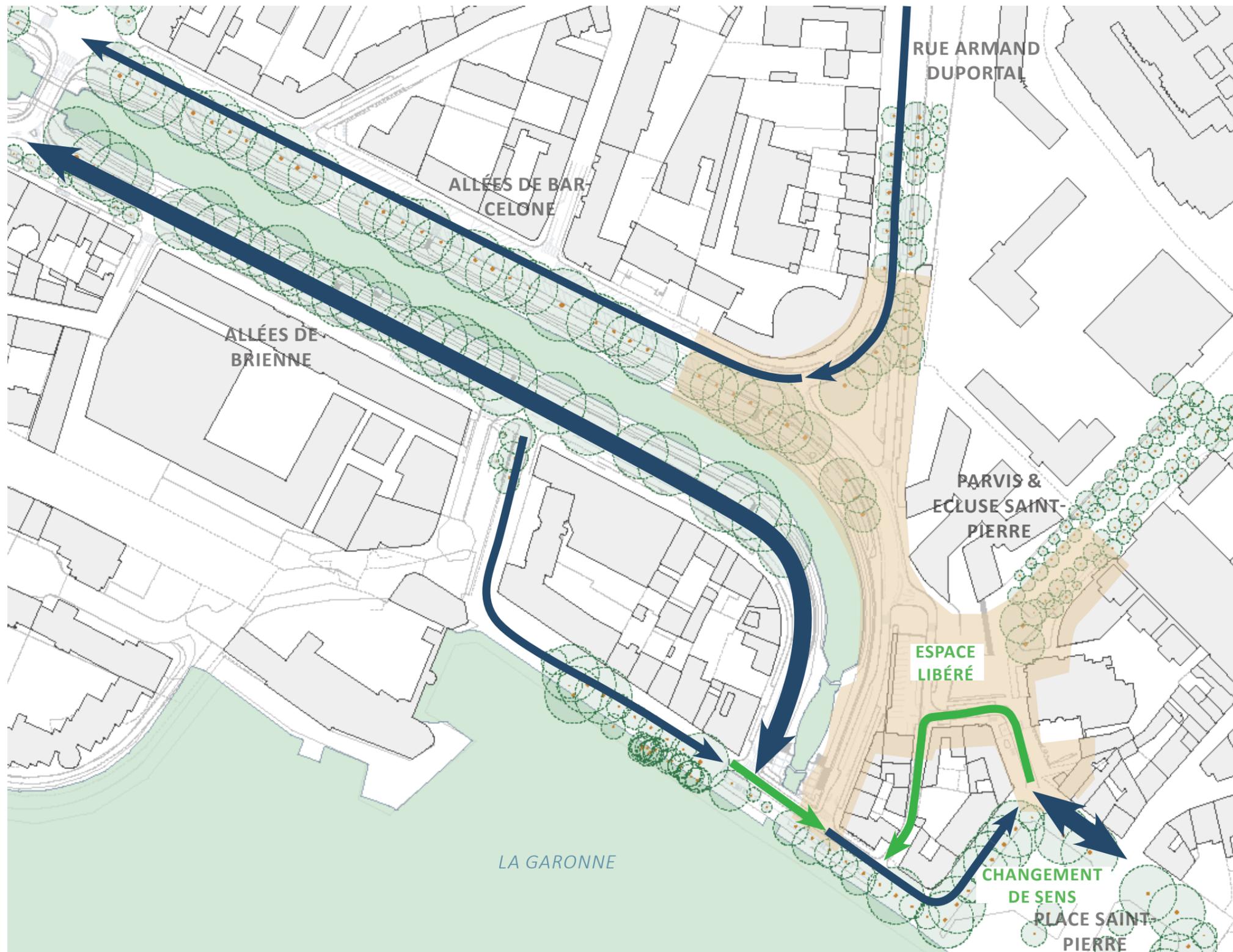
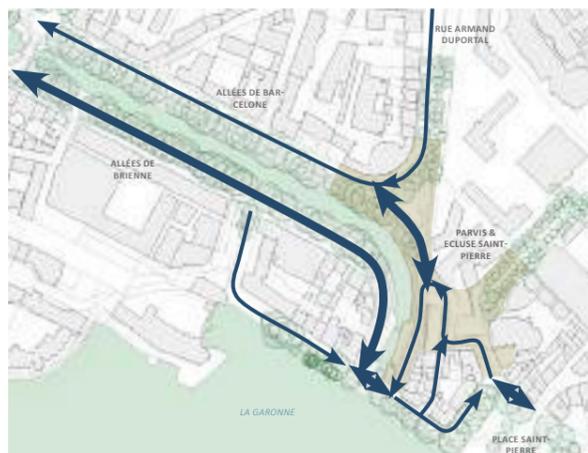


PRÉSENTATION DU TRAVAIL SUR LA CIRCULATION AUX HABITANTS PROJET SCÉNARIO PIETON (À HORIZON 2025) - SCENARIO RETENU

LÉGENDE

-  SIMPLE SENS
-  DOUBLE-SENS
-  CHANGEMENT DE SENS

ÉTAT ACTUEL



ANALYSE DU SCENARIO PIETON

ANALYSE DU SCÉNARIO PIÉTON

Les points positifs relevés :

- ✓ Un projet apaisé pour les riverains et pour les touristes
- ✓ Un projet qui favorise les modes doux et qui sécurise les déplacements
- ✓ Un projet qui donne de la place à la nature, qui permet de renforcer les îlots de fraîcheur et qui valorise le patrimoine
- ✓ Un projet qui réduit la circulation de transit en autorisant l'accès aux seuls riverains
- ✓ Un projet qui permet l'apaisement et la création de lieux de convivialité



ANALYSE DU SCENARIO CIRCULÉ

ANALYSE DU SCÉNARIO CIRCULÉ

Les points positifs relevés :

- ✓ Améliore la circulation dans le quartier
- ✓ Permet de pouvoir toujours utiliser sa voiture et se garer, comme il est encore difficile de se passer de voiture
- ✓ Permet de ne pas impacter les personnes qui travaillent et ne renforce pas les bouchons
- ✓ Permet de conserver les stationnements les plus utiles, ce qui sera moins violent pour les usagers



ANALYSE DU SCÉNARIO PIÉTON

Les points de vigilance soulevés :

- ⚠ Le stationnement pour les riverains (ex : les familles qui ont besoin de leur voiture) et quand les habitants reçoivent du monde
- ⚠ Attention au stationnement pour la salle Barcelone
- ⚠ Séparer les piétons des cyclistes pour éviter de mettre en danger les piétons
- ⚠ Attention à la trop forte minéralisation du parvis TSE : plus d'arbres



ANALYSE DU SCÉNARIO CIRCULÉ

Les points de vigilance soulevés :

- ⚠ Favoriser la voiture est en contradiction avec les préoccupations de réchauffement climatique et de santé publique
- ⚠ Ne va pas régler la question des embouteillages



4.5. Retour sur la participation citoyenne en ligne

Résultat du questionnaire en ligne sur JeParticipe :

- 7 réponses en ligne au 15 juin 2022
- 6 réponses se disent plus favorables au scénario piéton

Pistes d'améliorations suggérées :

- Régler la question du conflit vélo - piéton
- La minéralisation du parvis TSE
- Passerelle
- Des aménagements pour les enfants
- Des aménagements pour les étudiants
- L'accessibilité PMR



INTRODUCTION

Pour co-construire le projet du parvis Brienne Saint-Pierre, une démarche participative en trois étapes a été engagée. Le premier atelier (le 16 mars) a permis de recueillir la parole des habitants et des usagers afin d'établir un diagnostic partagé du territoire et d'identifier les enjeux pour le projet. Lors du deuxième atelier (le 20 avril), les citoyens ont élaboré des propositions concrètes pour répondre à ces enjeux. Puis, le troisième atelier (9 juin) avait pour objectif de présenter deux scénarios de projet au public : le scénario piéton et le scénario circulé. Les participants ont alors pu s'exprimer et donner leurs avis sur ces deux scénarios.

Pour rappel, les 5 leviers d'intervention énoncés par les citoyens pour la réussite de ce projet sont :

- Un paysage du canal qui se ramifie dans les quartiers
- De nouveaux espaces de vie pour de nouveaux usages
- Des aménagements qui favorisent la balade et les mobilités douces
- Réduire la circulation et le stationnement pour donner de l'espace aux usages et à la nature
- Mettre en lumière le patrimoine et la culture pour créer une identité vivante du quartier

Suite à ces 3 temps, un questionnaire a été mis en ligne sur la plateforme jeparticipe. Ouvert du 14 au 27 juin 2022, ce questionnaire a permis à d'autres participants de prendre connaissance des deux scénarios et de se prononcer sur les points positifs et les points d'amélioration à apporter au projet. Voici le compte-rendu des réponses obtenues.

ANALYSE DES RÉSULTATS DES CONTRIBUTIONS EN LIGNE POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT



PREMIERE PARTIE : RESULTATS DU SONDAGE SUR LA PLATEFORME

23 réponses en ligne au total :

- **21** réponses qui privilégient le scénario piéton
- **2** réponses sont favorables aux deux scénarios

Les participants sont unanimes : le scénario piéton est à privilégier.

Pour les habitants ayant répondu en ligne, "le scénario piéton est le seul scénario qui permette la convivialité", "c'est le seul scénario qui fonctionne vraiment" car il libère de l'espace aujourd'hui occupé par la voiture pour privilégier de nouveaux usages : s'asseoir, se rencontrer, jouer...

Quant au scénario circulé, ils le jugent ainsi : "il n'est pas assez ambitieux pour notre centre ville", "c'est une demi-mesure qui ne créera pas de nouveau lieu de vie". Certaines personnes notent cependant que ce scénario constituerait d'ores et déjà une amélioration par rapport à l'existant, mais que cette bonification n'est pas suffisante pour un projet d'une telle importance.

Les participants voient dans le scénario piéton un projet ambitieux et à l'image du centre-ville tel qu'ils le souhaitent. A contrario ils pensent que "le scénario circulé manque d'ambition et laisse Toulouse dans une politique urbaine de demi-mesure catastrophique".

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES EVALUATIONS DU SCENARIO PIETON

A. Points positifs du scénario piéton par thématique

1. Convivialité

- Un espace de vie et de rencontre
- Les piétons seront ravis et l'espace de convivialité plus grand
- Le scénario piéton va aussi dans le sens de la création de vrais îlots de fraîcheur en centre ville
- Des espaces de convivialité et de fraîcheur plus importants
- La quiétude/le silence sans véhicules motorisés
- Le scénario piéton maximise le bonheur de tous
- Il est en accord avec les attentes des usagers et touristes
- Le seul scénario qui permette la convivialité, a le mérite de rendre aux habitants piétons et cyclistes un espace pluriactivité

2. Mobilités, circulation, stationnement

- Le Canal n'est pas recouvert par un parking
- Des aménagements cyclables de qualité
- Pour prendre cet axe tous les matins en vélo, il y a très peu de voitures qui circulent dans cette zone
- Des espaces de circulation prévus pour les vélos
- La réduction de la circulation automobile
- L'apaisement de la circulation

3. Nature, végétalisation, mise en valeur du paysage

- Le projet est soucieux de la biodiversité, de grande qualité
- Végétalisation
- Le scénario piéton permet plus de végétalisation et une vraie rupture dans la culture des déplacements
- Il donne de la place pour désimperméabiliser et créer des îlots de fraîcheur
- Présence de nature et continuité avec le canal

4. Culture, art, patrimoine

- L'évocation d'une œuvre d'art par une passerelle est une belle signature du projet
- La mise en valeur du patrimoine
- Le scénario piéton permettrait de remettre en valeur le patrimoine qui est peu valorisé pour le moment

5. Accessibilité

- Le scénario piéton fait le lien entre le centre ville (place saint pierre) et le reste du quartier, sans rupture avec un axe dangereux pour les usagers fragiles
- La passerelle piétonne sera très pratique pour les étudiants.
- Une passerelle pour traverser le canal

6. Tourisme, attractivité du quartier

- Le parvis de TSE, les allées de Barcelone et le Triangle Duportal sont rejoint dans une continuité d'utilisation et esthétique qui décuple l'attractivité et l'identité du quartier
- Le scénario piéton répond aux 5 attentes, en particulier créer une vraie identité au quartier vivantes et favoriser de nouveaux usages : créer un vrai nouveau lieu de vie à Toulouse

7. Aménagement de l'espace, mobilier urbain

- L'illumination des bâtiments/du canal : bonnes idées pour mettre l'ensemble en valeur, et proposer une ambiance agréable en soirée/nuit

8. Activités, loisirs, usages

- Le triangle Duportal : Très bonne idée de mettre des jeux pour les jeunes enfants (en superstructure, pour escalader etc..).

- Garantir des pistes cyclables voyantes pour être certains que les usagers les empruntent, et que les piétons n'y marcheront pas : réduction des conflits entre usagers (piétons, cyclistes)
- Un parking vélo devant l'auditorium Saint Pierre des Cuisines accessible depuis les berges de Garonne et Armand Duportal ou Rue Valade
- Limiter les circulations routières à 20 km/h réels et le surveiller pour éviter le trafic d'opportunité
- Réfléchir à un parcours cyclable pour aller des Berges de Garonne aux facultés et école Toulouse School of Economics.
- Réfléchir aux livraisons par VéloCargo principalement
- Bien relier les nouveaux aménagements au quartier environnant pour avoir une continuité circulation piétonne et cyclable
- Le stationnement à réduire, les riverains ont la possibilité de s'arrêter quelques instants pour organiser leur vie pratique

Nature, végétalisation, mise en valeur du paysage

- Le parvis de TSE semble encore très minéral, il risque d'être invivable et de créer un îlot de chaleur.
- Parvis TSE : on peut augmenter largement la partie végétale, cet espace vide est peu utilisé.
- Planter beaucoup de végétation haute
- Mettre en œuvre des zones de pelouse permettant de flâner.
- Plus il y aura d'arbre mieux ce sera, enlever le béton au maximum, reverdir ++
- Plus de verdure
- Laisser la végétation évoluer librement sur les bords du canal, pour une biodiversité plus riche.
- Plantations et ombres des arbres ainsi que le sol végétal devront permettre de diminuer la température de tout l'espace
- Des places de stationnement restantes engazonnées seraient un plus
- Relier les nouveaux aménagements au quartier environnant pour avoir une continuité paysagère
- L'introduction de la nature ne peut être qu'artificielle, il faudra ABSOLUMENT préserver la BIODIVERSITÉ existante au bord du canal de Brienne (existe un véritable biotope) qui peut être DÉTRUIT par passage de voitures qui de plus sera devant une maison pour séniors(90 appartements)

Culture, art, patrimoine

- Il y a de plus en plus de touristes dans le quartier. La mise en valeur pas à la hauteur d'une telle richesse patrimoniale
- Mise en valeur de l'écluse
- L'écluse sur la Garonne devra être aménagée pour que les marcheurs et coureurs aient une vue sur la Garonne
- Rénovation du rempart et des murs du canal, et des façades des bâtiments proches de l'écluse aujourd'hui dans un état de délabrement
- Manque de culturel, pose de sculptures, de statues

B. Points d'amélioration et d'enrichissement du scénario piéton par thématique

1. Convivialité

- Afin de garder le côté "havre de paix" il faudra éviter que les gens s'y "installent" pour y faire la "fête"

2. Mobilité, circulation, stationnement

- Séparer la voie cyclable pour éviter les conflits.
- Plus de place aux mobilités douces

5. Accessibilité

- Allées Barcelone : penser à mettre à niveau le trottoir et l'entrée de la résidence Barcelone pour permettre l'accès des PMR.
- Envisager un accès en rampe douce depuis le parvis de TSE vers le bas du canal, sauf si cela incite les vélos à descendre sur le canal
- Aménagement écluse Garonne : que cela permette aussi de passer d'une rive à l'autre pour pouvoir faire l'aller sur une rive et le retour sur l'autre
- Prévoir une accessibilité améliorée du canal de Brienne par exemple pour les personnes à mobilité réduite.

6. Tourisme, attractivité du quartier

7. Aménagement de l'espace, mobilier urbain

- S'assurer d'installer des WC et urinoirs, car si balade et lieu convivial il y en aura grand besoin
- Pensez déjà à l'amélioration possible sur le reste de canal de Brienne et bd Armand duportal qui ont beaucoup de potentiel

8. Activités, loisirs, usages

- Des jeux pour les étudiants (tables de ping-pong par exemple) sont-ils envisageables
- Envisager des activités de loisir sur le canal, location de paddle et canoë
- Redynamiser cette place un peu à l'abandon
- Installation d'une fontaine avec jets d'eau qui sortent du sol pour les enfants
- Il faudra que cet espace reste un jardin, où l'on vient pour se promener, se reposer, lire, bavarder entre amis et se rencontrer entre générations dans le respect des uns et des autres

CONCLUSION

Il nous paraît important d'insister sur ce point : **le scénario piéton est très majoritairement, voire unanimement plébiscité.**

Les habitants du quartier sont nombreux à noter que "le scénario piéton répond mieux à l'objectif de réduire la circulation et le stationnement et paraît de ce fait plus abouti". **La réduction de la place de la voiture dans ce secteur de la ville constitue "un point extraordinaire" pour les habitants**, qui soulignent le fait que ce quartier est de plus en plus touristique. La piétonnisation du Parvis Brienne Saint-Pierre apparaît alors comme un atout de poids pour la fortification d'une identité de quartier qui s'ancre comme un réel lieu de vie dans la ville.

Dans le contexte actuel, les **enjeux autour du réchauffement climatique** sont au cœur des préoccupations. Ainsi, de nombreux participants ont relevé **l'impact positif qu'aurait le scénario piéton à ce sujet** : réduction de la voiture, plus de place aux mobilités douces donc moins de pollution, mais également plus de place pour la végétation ce qui crée un îlot de fraîcheur en ville. Le lien paysager et patrimonial avec le canal d'un côté et le centre ville de l'autre est également apprécié.

Ce qui est dit de façon sous-jacente, c'est que **ce projet aura une valeur d'exemplarité tant le scénario piéton intègre des choix stratégiques cruciaux pour répondre aux enjeux contemporains de nos villes.** Comme le dit une des contributions en ligne :

"le scénario piéton reflète ce que sera Toulouse dans 20 ans, il maximise le bonheur de tous. Toutes les études scientifiques pointent à une amélioration de la qualité de vie et de la vitesse de déplacement avec ce type de solution".

Concernant les améliorations proposées, nous notons que de nombreux participants demandent à ajouter **encore plus de végétation**, notamment sur le parvis TSE (arbres hauts, mais aussi buissons, gazon). Il est important pour eux de **déminéraliser ce quartier au maximum pour accentuer l'îlot de fraîcheur déjà pensé**, ainsi que de garantir la protection et la diversité de la biodiversité que cela apporterait.

A propos des mobilités douces, il est demandé de réfléchir à **une séparation plus nette et sécurisée entre les piétons et les cyclistes** pour qui les pistes cyclables devront être plus voyantes. Ainsi, les conflits entre usagers seraient réduits. **Une meilleure continuité de parcours** est également à travailler pour créer un lien sécurisé entre le secteur de projet, les berges de Garonne et les quartiers environnants.

Plusieurs participants demandent **une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** (accès aux berges, mise à niveau du trottoir).

Maintenant que les habitants ont pu s'exprimer, il s'agit d'écouter réellement ce qu'ils nous ont livré et de prendre en compte leurs avis et leurs besoins pour le projet. Certains participants ont été très directs dans leurs réponses, ce qui traduit l'importance du projet dans leur quotidien et une forte compréhension des enjeux qu'il comporte. Il y a **un véritable engouement pour le scénario piéton** qui n'est pas à sous-évaluer.

On observe une prise de position claire et affirmée qu'on ne peut ignorer. Ainsi,

"le scénario circulé est un scénario du 19ème siècle pour une administration qui ne dialoguerait pas avec sa population et ne serait pas capable d'expliquer les bienfaits du scénario piéton".

